49e ANNÉE. — N° 17.165
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

MERCREDI 2 JUILLET 1919
Visit. de N.-D.
SOLEIL: lever 5h21; coucher 8h51
LUNE: P. Q. le 5; pleine le 13

Les Déclarations du Président du Conseil

En déposant le traité de paix sur le bureau de la Chambre, M. Clemenceau a fait des déclarations que la grande majorité de l'Assemblée a acclamées. L'hommage était bien dû à l'homme qui a vécu l'époque douloureuse de 1870, au député protestataire de Bordeaux qui a toujours refusé de reconnaître l'iniquité de la force primant le droit, au ferme républicain et au patriote dont le destin a fait le président du conseil de la victoire et l'un de ses meilleurs ouvriers. Ce que la France doit à l'énergie indomptable de M. Clemenceau, à sa foi merveilleuse, tout le pays le sent, et c'est ce qui compose ce sentiment de respect, de reconnaissance et d'attachement si profond qu'on en trouve peu d'exemples dans l'histoire d'hommes politiques. Donc, le chef du gouvernement qui a eu l'honneur d'imposer la paix qu'il avait arrêtée avec nos alliés, qui, dans la galerie des Glaces de Versailles, a mis sa signature au bas de l'acte diplomatique vengeant l'injustice de 1870, peut connaître des heures de glorieuse émotion. Elles lui étaient dues.

Mais le président du conseil de demain devait aussi penser à l'organisation de la paix, et c'est pourquoi ses déclarations ont été un appel vibrant à la concorde nationale et au travail. Non que les quatre années et davantage qui viennent de s'écouler n'aient pas été marquées par un immense labeur, mais ce labeur était de la guerre où il s'agissait avant tout de gagner. Aujourd'hui, il faut réaliser notre victoire, établir les conditions nouvelles de la vie nationale, rendre à la France cette activité à la fois libre et disciplinée qui est la condition de la prospérité nationale. Et pour retrouver cette prospérité et l'accroître de toute la valeur de notre victoire, le pays doit être uni. M. Clemenceau le sait. Déjà il avait adressé aux Chambres, et par delà elles à tous les Français, d'éloquentes exhortations à l'apaisement des querelles de partis. Mais jamais il ne l'avait fait avec plus de force impressionnante que dans le moment où, plein du prestige de l'œuvre accomplie, il vient de signer la paix. Le président du conseil nous adjure au travail et il assure que le gouvernement en donnera l'exemple. C'est que bien des problèmes se posent et qui sont pressants : le relèvement des régions envahies, pour lequel rien de suffisant encore n'a pu être fait; l'amélioration de notre situation financière; les crédits que nos alliés doivent nous consentir; la diminution du prix de la vie qu'il faut assurer d'urgence.

Tous se tiennent, tous sont fonction les uns des autres. M. Clemenceau avertit franchement qu'il ne promet pas de coup de théâtre. Il n'est pas commode en effet de quitter tout d'un coup l'armure dans laquelle la France avait dû s'enfermer. Mais il nous promet sa bonne volonté agissante. On lui fera pleine confiance parce qu'il a déjà répondu et au delà à la confiance que nous avions mise en lui pour la guerre, et on entendra son appel à l'union qui répond aux préoccupations intimes de tous. Car chacun sent que le temps n'est pas aux querelles intérieures dans une nation qui a besoin avant tout de travail paisible et que, des gouvernants au public, chacun reste à son poste pour accomplir le maximum pour le bien général.

A LA CHAMBRE

La houille blanche

Paris, 1er juillet. — La Chambre poursuit la discussion du projet de loi relatif à l'utilisation de l'énergie hydraulique.

On adopte l'article 6, qui règle les conditions de l'indemnisation en cas d'éviction des droits particuliers à l'usage de l'eau; l'article 7, qui prévoit la faculté pour l'Etat d'allouer des avances ou des subventions aux concessionnaires d'entreprises fournissant de l'énergie à des services publics ou intéressant la défense nationale; l'article 8, qui assujettit le concessionnaire au paiement d'une taxe annuelle proportionnelle à la puissance normale de la chute d'eau; l'article 9, d'après lequel le concessionnaire est assujetti à des redevances proportionnelles soit au nombre de kilowats-heures produit, soit au dividende ou aux bénéfices répartis, ces deux redevances pouvant éventuellement se cumuler. Un tiers de cette redevance est réparti par l'Etat entre les départements et les communes sur le territoire desquelles coulent les cours d'eau utilisés.

On aborde l'article 10, qui énumère longuement les clauses et conditions du cahier des charges. Un amendement de **MM. Bonnaire** et **Borrel** (Savoie), tendant à l'emploi sur place d'une partie de l'énergie produite, afin de combattre l'émigration des campagnes vers les villes, est renvoyé à la commission.

La suite du débat est renvoyée à jeudi.

Le budget des affaires étrangères

Paris, 30 juin. — La Chambre sera saisie demain du rapport de M. Raiberti, député des Alpes-Maritimes, sur le budget des affaires étrangères.

Après une étude du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de ses conséquences, le rapport marque pour chacun des peuples libérés par la guerre la part prise par la France à l'œuvre de leur délibération.

Il fait ensuite l'historique de la solidarité militaire, maritime, financière et économique des alliés et démontre que l'étroite solidarité qui leur a permis de gagner la guerre leur permettra seule de tirer tous les fruits de la paix et d'en assurer le maintien.

Enfin, il étudie l'action extérieure de la France au triple point de vue de l'action économique, intellectuelle et politique.

CONSEIL DES MINISTRES

Le crédit aux industriels et commerçants victimes de dommages de guerre

Paris, 1er juillet. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

M. Klotz, ministre des finnaces, a fait approuver par le conseil un projet dont la Chambre sera prochainement saisie et qui tend à l'institution d'un établissement spécial de crédit en faveur des industriels et commerçants victimes de dommages de guerre.

Cet établissement, dont le rôle sera nettement limité à son objet particulier, aura la double tâche :

1. D'emprunter pour le compte de l'Etat les sommes nécessaires au paiement des indemnités dues en vertu de la loi du 17 avril 1919 aux industriels et commerçants;

2. De fournir en outre aux petites entreprises qui ont été éprouvées par les événements de guerre ou qui ont présentement besoin de se développer les crédits à long terme qui leur sont nécessaires.

Ce projet répond aux vœux émis par le Conseil général du Nord et de plusieurs Chambres de commerce des régions libérées.

Un autre projet, relatif aux crédits agricoles et une convention spéciale avec le Crédit foncier concernant les dommages immobiliers, sont en préparation.

Les prix de vente des cigares et des cigarettes de fabrication étrangère sont abaissés

Paris, 30 juin. — L'amendement Jobert, qui augmentait de 100 % le prix de vente des tabacs de luxe, a été abrogé.

Le « Journal officiel » du 1er juillet publie un décret du ministre des finances fixant les nouveaux tarifs applicables à partir du 1er juillet 1919.

Conformément aux engagements pris par M. Klotz, ces tarifs représentent une diminution de 40 % sur les prix payés par le consommateur dans le courant du mois de juin. C'est ainsi, par exemple, que les cigares vendus 1 franc en mai 1919, 2 francs en juin, seront payés 1 fr. 20 à partir du 1er juillet. Tels sont les « Reinas de Bock », les « Reinas Victoria de Fernandez Garcia », les « Reinas de Romeo y Julieta ».

Les cigares vendus 1 fr. 50 en mai, 3 francs en juin, seront vendus 1 fr. 80 à partir d'aujourd'hui : « Bouquets de Clay »; « Bouquets Derby de Flor de Fernandez Garcia », « Regalia Britannica de Romeo y Julieta », etc.

Les cigares de 3 francs, passés à 4 francs en juin, reviennent à 2 fr. 50, etc.

Des modifications calculées sur la même base ont été apportées aux prix des cigarettes de provenance étrangère.

Le prix des cigarettes anglaises « Wild Wodbine », vendues 0 fr. 45 le paquet de cinq en mai, 0 fr. 90 en juin, est ramené à 0 fr. 55.

La boîte de vingt cigarettes « Khédive surfines de Laurens » sera vendue 4 fr. 80 au lieu de 8 francs en juin, etc.

EXTÉRIEUR

ANGLETERRE

Une grève monstre de tisserands

Londres, 1er juillet. — A la suite du refus par les ouvriers tisserands de reprendre le travail le 30 juin, contrairement à la décision du conseil de la Fédération des ouvriers des industries textiles, 40 millions de broches sont inactives. Les tisserands sont opposés à ce que le nouvel accord avec les employeurs soit valable pour dix-huit mois, comme l'ancien accord. Quelques troubles ont éclaté hier soir à Burnley. Des vitres ont été brisées.

D'autre part, quelques bandes de grévistes ont pénétré de force dans les ateliers, et, intimidant les ouvriers, ont enlevé les navettes. Plusieurs ateliers ont été placés sous la protection de la police.

ALLEMAGNE

Les hostilités ouvertes entre Allemands et Polonais

Zurich, 1er juillet. — D'après des nouvelles reçues à Bade, les hostilités auraient commencé entre Allemands et Polonais sur la frontière du nord.

Fin de la grève des chemins de fer

Berlin (via Bâle), 30 juin. — L'assemblée tenue hier par les ouvriers et les employés de chemin de fer s'est prononcée pour la reprise immédiate du travail contre le socialiste Paul Hofman, qui demandait la continuation de la grève.

La fortune allemande va être lourdement imposée

Berlin, via Londres, 1er juillet. — Le ministre des finances, Erzberger, proposera prochainement au cabinet un projet d'impôt sur le capital dont on attend un produit de 87 milliards et demi à 100 milliards de francs. Cet impôt sera de 10 % sur un capital de 25,000 fr., et s'élèvera progressivement. Les très grosses fortunes seront taxées de 60 à 70 %.

Pour empêcher les grosses fortunes de passer à l'étranger et pour prévenir la fuite du capital, les autorités impériales ont naturellement pris des mesures très étendues tant à la frontière qu'auprès des grands établissements financiers.

En ce qui touche l'impôt sur les héritages, le projet allemand prévoit une main-mise gouvernementale qui peut aller jusqu'à 75 % de la valeur totale de la succession.

On comprendra facilement que dans ces circonstances il règne en Allemagne une certaine nervosité parmi les classes possédantes et surtout dans les milieux industriels et commerçants qui, s'ils ont pu réaliser d'appréciables bénéfices pendant les hostilités, subissent néanmoins depuis l'armistice, du fait des grèves continuelles et des revendications ouvrières déraisonnables, des pertes terribles qui, dans certains cas, se chiffrent par millions. Cet état d'esprit n'est pas fait pour renforcer la popularité du cabinet Bauer et est plutôt susceptible de procurer à la réaction de nouveaux adhérents.

Von Falkenhayn en disponibilité

Berlin, via Berne, 30 juin. — Le général von Falkenheim, ancien chef d'état-major, qui avait demandé son congé, a été mis en disponibilité.

RUSSIE

Pétrograd est soumis à un régime terroriste épouvantable

Helsingfors, 29 juin (retardée). — La terreur bolcheviste s'exaspère chaque jour. Les maisons de Pétrograd n'ont qu'une unique entrée, et tous ceux qui s'y présentent doivent exhiber un passeport et expliquer le but de leur visite. Si la réponse n'est pas satisfaisante, ils sont immédiatement arrêtés. La ville est divisée en arrondissements pour faciliter les perquisitions. Tous les logements sont visités. Les locataires sont fusillés non seulement pour avoir donné asile aux officiers, mais même pour posséder des livres ou des uniformes. Les officiers non enregistrés que l'on découvre ainsi sont exécutés sur place.

Comme les soldats rouges se rendaient et que les aviateurs ne revenaient pas, ils sont maintenant solidaires les uns des autres. A cet effet, les soldats sont groupés par six et les aviateurs par quatre. Si un soldat du groupe se rend ou déserte, tous ses camarades sont fusillés. Chaque officier est accompagné de deux communistes qui assistent à toutes les entrevues qu'il peut avoir et ont le droit de le fusiller sans jugement. Les cadavres des personnes fusillées sont jetés dans la Néva.

Les paysans russes se révoltent parce qu'on leur reprend la terre

Copenhague, 1er juillet. — Les nouvelles de Pétrograd signalent de graves désordres agraires dus au rétablissement par les bolcheviks des grandes propriétés. Le décret monopolise au profit du gouvernement toutes les terres des propriétaires fonciers non ensemencées par les paysans, et c'est l'immense majorité. Les anciens gérants sont rappelés pour exploiter ces terres. Les paysans non mobilisés pour le service militaire sont obligés de travailler sous les ordres des gérants de l'ancien régime.

Les bolcheviks recrutent des Allemands

Helsingfors, 1er juillet. — L'armée bolcheviste massée actuellement contre les troupes de l'amiral Koltchak comprend 40,000 Allemands qui ont été recrutés parmi les prisonniers de guerre.

HONGRIE

L'Italie et la Hongrie bolcheviste

Vienne, via Bâle, 1er juillet. — Le prince Borghèse, représentant l'Italie à Budapest, a quitté la capitale hongroise. L'agence autrichienne voit dans ce départ le signe d'un changement radical de la politique italienne « vis-à-vis de la Hongrie bolcheviste à laquelle elle retire son appui ».

Bela Kun a cédé... mais son armée est prête

Bâle, 30 juin. — Bela Kun a dissous les conseils des soldats, destitué les officiers élus par les soldats et rappelé les officiers de l'ancienne armée. La discipline la plus sévère a été rétablie. Le gouvernement des soviets a trouvé en Hongrie environ 1,000 pièces de canon et de très grandes quantités de munitions à l'arsenal. Tous les commandants de compagnies sont des capitaines et commandants de l'ancienne armée, et les commissaires du peuple sont secondés par les meilleurs officiers de l'ancien état-major.

Les plans pour l'offensive contre les Tchèques ont été élaborés par l'ancien chef d'état-major général Boehm, qui passe pour avoir été l'officier d'état-major le plus dévoué de l'ancienne armée.

Les bolcheviks de Hongrie ont ainsi réussi à avoir une armée, tandis que l'Entente, l'arme au pied, les laissait faire.

L'évacuation de la Slovaquie par les Hongrois

Prague, 1er juillet. — Les parlementaires magyars se sont rendus à Prague, auprès du général français Mittelhauser, pour arrêter avec lui les détails de l'armistice.

POLOGNE

Les attaques allemandes à la frontière polonaise

Varsovie, 30 juin. — En Posnanie, dans le secteur de Kujevy, l'activité de l'artillerie allemande continue. Feu de lance-mines ennemis sur Dembinka et Ofelja. Dans le secteur de Lissa, faible feu de lance-mines et petites escarmouches. Le 27 juin, des avions allemands de reconnaissance survolaient Sosnovice, Hery, Konopiska, près de Czenstochova. Près de Wieruszow, l'activité de l'artillerie allemande continue.

GRÈCE

Le guet-apens d'Athènes contre nos marins

JUSTICE EST FAITE

Athènes, 1er juillet. — Le conseil de guerre a rendu son arrêt dans l'affaire des organisateurs et des chefs de bandes épistrates, auteurs des scènes du 1er décembre 1916, de l'attaque des détachements alliés et du régime de terreur contre les partisans de M. Venizelos. Le procès n'a pu avoir lieu plus tôt parce que les principaux accusés étaient détenus en Corse.

L'avocat Eslin Mercouris, ancien maire d'Athènes; Sayas, chef des Epistrates, et Pesmatzoglou, ancien député de l'Attique, sont condamnés à mort. Le colonel Constantinopoulos est condamné à dix ans de réclusion; Inglessis, président de la Ligue des Epistrates, à cinq ans de la même peine. Le général Papoulos est acquitté.

ETATS-UNIS

3 milliards de nouveaux crédits navals

Washington, 1er juillet. — Les deux Chambres ont voté hier les crédits navals, s'élevant à 616 millions de dollars, plus de 3 milliards de francs, sur lesquels la commission de la conférence des deux Chambres s'était mise d'accord.

APRÈS LA PAIX DE VERSAILLES

M. LLOYD GEORGE EST ACCLAMÉ A LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'impression en Angleterre et en Allemagne

Londres, 1er juillet. — M. Lloyd George a fait sa rentrée hier à la Chambre des communes. Il a été l'objet d'une ovation chaleureuse. Presque tous les membres se sont levés et l'ont salué d'acclamations incessantes. Les membres de l'opposition, libéraux et travaillistes, étant restés assis, furent invités par leurs collègues à se lever, ce que firent M. Mac Lean, chef du parti libéral, et la majorité de ses partisans. Quelques minutes après, les membres travaillistes se levèrent à leur tour. Seul un nombre restreint de députés restèrent assis. La Chambre entonna alors en chœur l'Hymne national, sauf un seul membre travailliste. Les spectateurs de toutes les galeries, y compris les membres de la presse, s'unirent à cette manifestation spontanée, qui se termina par des hourras redoublés.

M. Mac Lean, chef de l'opposition, félicita alors M. Lloyd George en termes chaleureux. Il lui dit : « Je suis heureux de vous revoir parmi nous après l'accomplissement d'une tâche hérissée de difficultés et de responsabilités dont jamais un ministre britannique ne fut chargé. » (Applaudissements.)

M. Lloyd George remercie pour l'Adresse de bienvenue et dit : « J'ai éprouvé une inquiétude maintes fois répétée au cours des derniers mois, étant donnés les intérêts immenses en jeu et craignant que le moindre faux-pas de ma part ne portât préjudice à l'intérêt de notre pays, que nous aimons tant. Le traité, qui constitue un document englobant des prescriptions de la plus haute importance, et traitant différents sujets, un pareil traité, selon toutes probabilités, n'a jamais été conclu auparavant, si nous considérons le nombre et la puissance des nations intéressées, si nous l'envisageons au point de vue de la multitude des intérêts en question ou de l'étendue des territoires affectés, ou si nous examinons le grand fait qui renferme tant de promesses pour l'avenir des nations, qui est contenu dans le traité qui changera peut-être complètement les apparences actuelles du monde et donnera un nouvel essor à la destinée de l'humanité. »

La nouvelle alliance et l'opinion anglaise

Londres, 1er juillet. — Le « Morning Post », dans son éditorial, écrit :

« Le traité de paix en lui-même ne soulève pas notre enthousiasme; mais nous nous réjouissons de la signature du traité promettant à la France l'assistance de l'Angleterre et des Etats-Unis en cas d'attaque non provoquée. Le traité sera probablement d'une plus grande importance dans l'histoire mondiale que le traité de paix lui-même; il est une indication que les hommes d'Etat alliés conservent quelque sens de la réalité. Notre seul regret est que l'Italie ne soit pas comprise dans cette alliance défensive. »

Le « Times » dit : « Nous croyons que la sagesse et la nécessité de ces accords se recommanderont d'elles-mêmes au bon sens solide et aux sentiments des peuples américain et britannique, comme elles doivent se recommander aux hommes d'Etat pratiques qui connaissent à fond l'histoire et la nature humaine. Les Allemands et leurs amis « pacifistes » pourront peut-être chercher à défigurer la nature des dites conventions et à les présenter comme contraires à l'esprit ou même à la lettre du covenant, mais la vérité est qu'elles ne dérogent pas au pacte; elles le confirment, au contraire, et le complètent. »

Comment la presse allemande accueille le traité

Zurich, 1er juillet. — Les commentaires allemands sur la cérémonie de Versailles sont unanimes à déclarer que le traité qui vient d'être signé devra, au fur et à mesure de l'entrée en vigueur de ses clauses, subir des modifications pratiques importantes. On voit même dans de nombreux journaux se développer la campagne amorcée par la « Gazette de Francfort » tendant à provoquer et soutenir les objections et revendications des neutres à l'égard du traité. Les lignes suivantes du « Vorwaerts » donnent sous une forme enveloppée mais non imprécise le programme de la prochaine politique de paix de l'Allemagne :

« Nous ne rêvons pas d'une revanche sanglante, mais nous croyons inébranlablement à la victoire du droit, qui viendra d'elle-même. Une lutte nous attend, non une lutte sanglante, mais un combat par l'idée, un combat qui requiert le maximum d'énergie et de conviction. Nous jurons aujourd'hui de mener ce combat. Au jour de la victoire de la force, nous saluons la prochaine paix du droit, qu'avec nos frères d'au delà des frontières nous voulons conquérir. »

La « Munchner Post » dit :

« La classe ouvrière ne ressent aucun soulagement, et elle est surexcitée. D'autre part, les officiers de l'armée d'empire, furieux, cherchent à profiter de la situation pendant que les soldats, qui craignent le renvoi dans leurs foyers, ne sont plus sûrs. Les jours prochains vont décider si les têtes chaudes de l'extrême gauche ou de la droite auront le dessus. L'ouvrier raisonnable doit calmer tous ceux qui veulent déchaîner la guerre civile. »

Quelques journaux paraissent encadrés de noir en signe de deuil, et le synode protestant a décrété que le dimanche 6 juillet serait en Allemagne jour de deuil national à l'occasion de la signature de la paix.

Les sous-officiers allemands prennent le deuil

Berlin (via Bâle), 30 juin. — La Société des sous-officiers de l'empire a ordonné à ses membres de porter le deuil pendant quinze jours, en raison de la signature de la paix de Versailles.

Le kaiser et la paix

Rotterdam, 1er juillet. — L'ex-kaiser est étroitement gardé à Amerongen. La signature de la paix n'a pas modifié l'attitude de Guillaume, qui estime qu'il est sous la sauvegarde des lois hollandaises. Il a assisté dimanche matin avec l'ex-kaiserin à un service en l'honneur de la paix, qui a été célébré à la chapelle du château. Il a paru profondément impressionné ainsi que l'impératrice.

Maintenant que la paix est signée....

Versailles, 30 juin. — Il a été décidé que les Allemands pourraient circuler librement dans Versailles. Ils seront accompagnés d'un inspecteur de la Sûreté qui aura pour mission d'empêcher tout incident. Les cafés et autres établissement publics leur sont interdits. Ils continuent à avoir la jouissance de la partie du parc entourant le bassin de Neptune et ils pourront se promener dans les autres parties du parc étant munis d'un laissez-passer valable pour la durée de la promenade seulement.

Conseil des Cinq et non des Dix

Paris, 30 juin. — Contrairement à ce qui avait d'abord été annoncé, ce n'est pas le Conseil des Dix qui reprendra la direction des travaux de la Conférence, mais le Conseil des Cinq, comprenant MM. Clemenceau (France), Lansing (Amérique), Balfour (Empire britannique), Tittoni (Italie), Makino (Japon).

La première réunion de ce nouveau conseil aura probablement lieu mardi.

L'occupation de la rive gauche du Rhin

Paris, 30 juin. — La délégation allemande a fait remettre à la Conférence de la paix une note à l'effet de savoir où et quand pourront commencer les conversations prévues dans la convention sur l'occupation de la rive gauche du Rhin pour l'établissement des modalités d'application.

Pour l'exécution des conditions de paix dans la Prusse orientale

Kolberg, via Berne, 30 juin. — Une procédure est engagée contre des officiers qui, au front oriental, ont exhorté à la résistance contre l'exécution des conditions de paix et qui, comme le général Hoffman, sont accusés de haute trahison.

La délégation allemande de Spa

Spa, 1er juillet. — Une partie de la commission allemande d'armistice a quitté Spa hier. Le reste partira dans une huitaine de jours.

Le traité des alliés avec la Pologne

Paris, 30 juin. — On a distribué dans la soirée le texte de la convention conclue entre les grandes puissances alliées et associées et la Pologne. Ce traité règle le statut polonais et définit les engagements contractés de part et d'autre.

La nouvelle délégation italienne au travail

Paris, 30 juin. — A peine installés, MM. Tittoni et les membres de la nouvelle délégation italienne, MM. Scialoja, Marconi, Maggiorini, Ferrari, sénateurs; Crespi, député, ancien ministre, se sont réunis à leur office de l'hôtel Edouard VII. Dès ce matin ont commencé les entretiens du ministre des affaires étrangères italien avec les hommes politiques français et ceux de l'Entente.

Les alliés étudient le cas de Bethmann-Hollweg

Paris, 1er juillet. — La lettre de Bethmann-Hollweg, dans laquelle il demande à passer en jugement au lieu et place du kaiser, a été examinée par le conseil des Quatre à la dernière séance qui fut tenue à l'issue de la cérémonie de Versailles. Les alliés étudient actuellement les termes de la réponse qui y sera faite.

Pas de traité secret entre le Japon et l'Allemagne

Paris, 30 juin. — La délégation japonaise à la Conférence de la paix communique une notte opposant un démenti catégorique à la nouvelle publiée par un journal de langue anglaise de Paris, suivant laquelle un projet secret d'alliance, devant éventuellement comprendre la Russie, aurait été formé entre le Japon et l'Allemagne, et que, seule, la chute du gouvernement Hohenzollern en aurait empêché la signature.

Les Chinois restent à la Conférence

Paris, 30 juin. — Dans certains milieux touchant à la Conférence de la paix, on se demandait si après avoir refusé de signer le traité avec l'Allemagne, les délégués chinois ne seraient pas amenés à se retirer de la Conférence.

Il résulte des renseignements obtenus dans les milieux autorisés que les délégués chinois ne veulent pas renoncer à l'espoir que les alliés, tenant compte du fait que la Chine n'a pas hésité à se ranger à leurs côtés, finiront par accepter leurs réserves sur la question du Chantoung.

En conséquence, ils apporteront comme par le passé et jusqu'à nouvel ordre leur concours aux travaux de la Conférence.

Ce que des mutilés pensent de la cérémonie de Versailles

Paris, 1er juillet. — Des mutilés qui étaient présents à la cérémonie de la signature de la paix ont communiqué à un de nos confrères, qui les leur demandait, leurs impressions.

L'un d'eux, le caporal Sugou, blessé cruellement à la face par une grenade, a dit textuellement : « En nous choisissant, dit-il, le gouvernement français a tenu à montrer aux délégués allemands les conséquences douloureuses de la guerre qu'ils ont provoquée, et attester en même temps, que la victoire que nous célébrions avait été chèrement achetée. »

Puis le glorieux blessé a traduit la profonde émotion que ses compagnons et lui ressentirent de se voir ainsi associés au triomphe de la France, pour laquelle tant d'actes de sublime héroïsme ont été accomplis.

« Lorsque, ajouta-t-il, nous vîmes les délégués allemands, dans cette salle grandiose où se résumèrent tant de pages glorieuses de notre Histoire, se pencher pour consacrer la défaite de leur pays, nous oubliâmes toutes les misères passées et notre cœur se gonfla d'une joie que nous avions peine à dissimuler et à laquelle nous convîmes à participer par la pensée tous ceux de nos frères tombés au champ d'honneur. »

A l'hôtel de ville de Paris

Paris, 30 juin. — La réception qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville en l'honneur de la signature du traité de paix a été extrêmement brillante.

Le président de la République et Mme Raymond Poincaré sont arrivés à vingt et une heures trois-quarts. Le chef de l'Etat a été très vivement acclamé par la foule. Il a été reçu par M. Evain, président du Conseil municipal; M. Autrand, préfet de la Seine, et les membres du bureau du Conseil général et du Conseil municipal.

Avaient été invités les personnalités officielles, membres du gouvernement, du parlement, sénateurs et députés de la Seine, les délégués à la Conférence de la paix, les représentants du corps diplomatique, les conseillers généraux et municipaux, etc.

Un concert fut donné, qui se termina par l'audition d'une ode à la paix dite par M. Jean Richepin.

Un record journalistique

Paris, 30 juin. — Un de nos confrères de la presse anglaise, M. Ward Price, du « Daily Mail », a accompli samedi dernier un joli tour de force journalistique. Après avoir assisté à la cérémonie de la signature du traité dans la galerie des Glaces, B. Ward Price s'est rendu en automobile à l'aérodrome de Buc avec les clichés pris par les photographes du « Daily Mail ». Il est monté immédiatement dans un avion qui l'a emmené à Lonfires, où il est arrivé dans la soirée. Et l'édition de 3 h. 30 du matin de la « Weeklt Dispatch » publiait le compte rendu complet de la journée, rédigé par M. Ward Price, en même temps que les photographies de la cérémonie.

Les félicitations

Paris, 1er juillet. — Le Président de la République a reçu du roi d'Italie le télégramme suivant :

« Quartier général italien, le 30 juin.

» Son Excellence Monsieur Raymond Poincaré, Président de la République française, Paris.

» Par l'acte historique qui vient d'être accompli à Versailles, la France voit couronner glorieusement ses efforts héroïques et les sacrifices douloureux de la longue guerre. Je suis heureux d'être l'interprète des sentiments du peuple italien, qui, se souvenant du sang versé ensemble sur les mêmes champs de bataille, et confiant dans l'obtention de ses propres revendications nationales, prend part à la joie de la France.

» VICTOR-EMMANUEL. »

Le Président de la République a répondu :

« Sa Majesté le roi d'Italie, grand quartier général italien.

» Je remercie Votre Majesté de ses félicitations ainsi que du nouvel hommage qu'elle veut bien rendre à l'héroïsme de la France et à l'immensité des sacrifices. Je ne doute pas que l'Italie, avec qui nous avons fraternellement défendu le même idéal de justice et de liberté, ne recueille bientôt, dans une paix bienfaisante et glorieuse et dans la constitution définitive de son unité nationale, les fruits légitimes de ses efforts, de sa vaillance et de ses victoires. Elle peut compter sur l'inaltérable amitié de la France.

» Raymond POINCARE. »

Ce que disent les Journaux

LE TRAITE DE PAIX A LA CHAMBRE

La Déclaration lue hier à la tribune de la Chambre par M. Clemenceau, c'est avant tout un programme de paix sociale, observe M. Lucas, du **Journal** :

« Par l'accueil qu'il lui a fait hier, le Parlement indique qu'il est disposé à conserver sa confiance au président du conseil jusqu'au moment où « selon la loi des démocraties, le pays jugera » en dernier ressort. »

Le Matin a eu cette impression quand la solennité a été finie :

« Quelque chose d'inachevé, d'incomplet. La voix de M. Clemenceau était-elle lasse? Est-ce pour cela qu'on n'a pas plus senti dans son discours que dans celui de M. Deschanel la sécurité du triomphe et la plénitude de la joie? Ou est-ce que la paix telle qu'on nous l'a faite, au lieu de nous la révéler tout entière, ne nous aurait pas voilé la victoire? »

L'Homme Libre croit que l'appel de la paix intérieure de M. Clemenceau a été entendu de la grande majorité de l'Assemblée.

Un beau sermon sur l'union sacrée et sur la patience dans le style des grands articles philosophiques de l'« Homme Libre » : tel apparaît à M. Gustave Hervé (**la Victoire**) le discours de M. Clemenceau. Toutefois, le gouvernement, si la nation a des devoirs, en a aussi, et il a notamment le devoir de ne pas abuser de la patience du pays :

« Or, celui-ci éprouvera certainement une déception en constatant que notre Tigre a pu reparaître à la tribune en une circonstance aussi solennelle sans accompagner son éloquent sermon de quelques précisions d'homme d'Etat sur quelques questions que tout le monde s'attendait à lui voir traiter. »

Le leader royaliste Charles Maurras (**Action française**) juge que « tant à l'exorde qu'à la péroraison de cet ardent discours, M. Clemenceau a donné au pays, qui l'attendait non sans inquiétude, un gage de satisfaction et de paix » :

« Le discours de M. Clemenceau nous a servi en outre à voir plus clairement les défauts essentiels internes du traité. »

Pour M. Georges Foucher (**Gaulois**), l'essentiel du discours de M. Clemenceau réside, semble-t-il, dans l'appel raisonné qu'il adresse à tous les Français à faire la paix entre eux.

« M. Clemenceau, écrit M. Marcel Cachin (**l'Humanité**), crut longuement prêcher la concorde à l'intérieur du pays. Il le fit dans les termes les plus vagues et les plus oratoires; on ne pouvait ici attendre de lui aucun argument allant au fond de la difficulté ni aucune précision. »

LA CRISE NATIONALE EN ANGLETERRE

En dépit des apparences, l'Angleterre se débat dans une crise qui s'aggrave sans cesse. Pertinax la caractérise (**Echo de Paris**) par ces faits : crise de production dans l'industrie. On est revenu aux règles corporatives, toutes orientées vers la protection de l'ouvrier de capacité moyenne, et ces règles vont être aggravées si les grandes industries sont transformées en monopoles d'Etat. Le ministre des transports a présenté un projet de loi qui le transforme en un véritable despote des chemins de fer, des tramways, des ports et des canaux. D'autre part, le président de la commission d'enquête sur les mines vient de conclure à la nationalisation complète, et il est le premier à constater que la production diminue sans cesse, et que de ce fait tout le commerce britannique est menacé. Cette situation peut nous atteindre gravement. En effet :

« S'il arrivait que, sous prétexte de donner satisfaction aux exigences des ouvriers, l'Angleterre se laissât aller à un commercialisme effréné, à un particularisme total, les résultats de la guerre seraient remis en question. »

Les Traîtres de Laon

TREIZIEME AUDIENCE

Paris, 30 juin. — Le défilé des témoins à charge continue, car il en reste près de cent cinquante à entendre.

Successivement M. Bardeau, commissaire de police à Charleville; Langey-Delatte, épicier à Fourmies; Mlle Yvonne Aubry, artiste peintre à Laon; puis d'autres habitants de Laon et de Fourmies fournissent des précisions sur les agissements de Toqué, qu'ils virent en diverses circonstances en relations avec les autorités allemandes.

Devant tous ces témoins, Toqué renouvelle ses protestations d'innocence. Il jure qu'il n'a jamais cherché à nuire à ses compatriotes.

Trois agents de police alsaciens, aujourd'hui au service français et qui étaient pendant l'occupation attachés à la 7e armée allemande, confirment les services que rendaient Herbert, Léandre, Kirgis et Marguet à la kommandantur.

L'affaire Landru

Les expériences de la villa de Gambais sont concluantes

Paris, 30 juin. — Des expériences viennent d'être faites à Gambais, dans la villa où Landru est soupçonné d'avoir incinéré les cadavres de ses victimes, MM. Kling, directeur du laboratoire de toxicologie; Bayle, de l'identité judiciaire; le docteur Paul et M. Antony, professeur au Museum, se sont rendus à la villa et ont brûlé, dans la cuisinière en fonte de la villa, des têtes de moutons et des gigots. L'expérience a été concluante, ont déclaré au juge ces experts techniques. En quelques heures, tout a été incinéré, et les restes d'os consumés présentent le même aspect que les os humains saisis dans la villa de Gambais.

L'ENQUETE

Paris, 1er juillet. — L'enquête sur l'affaire Landru se poursuit. Les nombreuses commissions rogatoires envoyées à divers parquets reviennent une à une. Les expertises et les examens d'ossements ne tarderont pas à être terminés. Quand il aura réuni le faisceau total des preuves, le juge, M. Bonin, fera venir Landru et le mettra en présence des accusations. Si l'inculpé, comme c'est probable, refuse toujours de répondre, le magistrat en conclura qu'il n'a rien à dire pour sa défense. Et le jury de la cour d'assises se prononcera.

Un courtier disparaît en dérobant 700,000 francs

Paris, 1er juillet. — La police judiciaire a été saisie par la police bruxelloise d'une plainte déposée par une grande maison de commerce de Bruxelles contre un nommé Bernus, né à Aufferville (Seine-et-Marne), âgé de cinquante-neuf ans, demeurant à Bruxelles.

Courtier en tissus, Bernus, qui se faisait appeler Bernus Delafoix, était très connu sur la place de Bruxelles avant la guerre. Il s'était fait remettre, il y a quelque temps, par sa maison de commerce, une somme de près de 700,000 francs pour acheter des tissus à Paris. Mais depuis plus d'un mois il n'a plus donné signe de vie. Sa femme, qui habitait Bruxelles, était venue le retrouver à Paris. Il a disparu de l'hôtel où ils étaient descendus et on n'a plus de nouvelles de lui. La police de Bruxelles offre une prime de 5,000 francs à qui donnera des indications permettant de le retrouver.

NOUVELLES DIVERSES

Une médaille de la victoire pour les combattants

Paris, 1er juillet. — Conformément à la décision prise par la Conférence de la paix, sur la proposition du maréchal Foch, le gouvernement vient de présenter à la Chambre un projet de loi tendant à instituer une médaille commémorative interalliée de la guerre dite : « Médaille de la victoire. » Cette médaille, qui serait en bronze, porterait à l'avers une victoire ailée et au revers l'inscription suivante : « La grande guerre pour la civilisation, » traduite dans les langues des différentes nations alliées ou associées. Le ruban, identique pour tous les pays, figurera deux arcs-en-ciel juxtaposés par le rouge, avec sur chaque bord un filet blanc.

La nouvelle médaille serait décernée à tout militaire ayant fait partie pendant trois mois au moins des unités combattantes énumérées par le décret du 19 août 1917. Ce délai ne sera pas exigé pour les militaires évacués du front pour blessure de guerre ou maladie. Elle sera également remise à titre de souvenir aux familles des militaires décédés.

10,000 francs pour voir passer les poilus

Paris, 1er juillet. — Rares sont les fenêtres encore disponibles sur le trajet où défileront les troupes, le 14 Juillet. Elles se paient des prix fous. Un locataire du troisième, en haut de l'avenue des Champs-Elysées, demande 7,000 francs pour deux fenêtres. En face, une agence a affermé toutes les fenêtres d'un immeuble. C'est de 8,000 à 10,000 francs la fenêtre, suivant l'étage. Et on paie d'avance.

Habitations à bon marché

Le « Journ

LE TRAITÉ DE PAIX

DÉPOSÉ PAR M. CLEMENCEAU A LA CHAMBRE

Dans un magnifique discours, le président du Conseil célèbre la victoire et fait appel à tous pour maintenir la paix intérieure et revenir à la vie normale

Paris, 30 juin. — C'est l'Assemblée des grands jours. L'annonce d'une déclaration de M. Clemenceau a amené dans les tribunes nombre d'élégantes et beaucoup de curieux, parmi lesquels se remarque la présence de permissionnaires et de diverses personnalités.

Au banc des ministres, ont pris place MM. Claveille, Abrami, Ignace, Albert Favre, Collard, Vilgrain.

Le président Deschanel déclare la séance ouverte.

M. Clemenceau fait son entrée, suivi de MM. Pichon, portant un texte du traité de paix avec l'Allemagne; Leygues, Klotz, Nail et divers autres ministres.

Le président Deschanel

Le président Deschanel se lève et prononce d'une voix nuancée d'émotion ces vibrantes paroles :

« Avant-hier, à Versailles, sous la présidence du chef du gouvernement, dans cette galerie des Glaces où Bismarck avait consommé son crime, vingt-sept Etats, dont l'Allemagne, ont signé l'acte qui restitue à la France l'Alsace et la Lorraine. »

Tous les députés, à l'exception de M. Jean Longuet et d'une dizaine de ses amis socialistes, se lèvent et éclatent en acclamations. De nombreuses tribunes du public on enfreint la consigne et on acclame avec enthousiasme.

Le président continue : « En cette minute, nos pensées vont à nos chères provinces, qui ont tant souffert, à nos morts qui ont combattu pour cet instant et ne le voient pas... La scène recommence et va se renouveler plusieurs fois : les mêmes députés se dressent, la poignée des mêmes demeure isolée silencieusement), à nos soldats les plus grands de l'histoire (salve d'applaudissements prolongés et acclamations), aux gouvernements qui ont travaillé à la défense nationale, aux Assemblées comme celles de la Révolution, si décriées par leurs contemporains, si grands devant l'avenir. (Salve d'applaudissements.)

» Conformément à la volonté dernière de Jules Grosjean, qui, le 28 février 1871, apporta à la tribune de l'Assemblée Nationale la protestation des députés d'Alsace-Lorraine, je dépose aux archives de la Chambre le texte original de ce document immortel, et j'adresse en votre nom, à sa fille, qui nous l'a transmis, l'hommage de notre gratitude. (Salve d'applaudissements et acclamations.) Et maintenant, Messieurs, vous allez rendre à la France de nouveaux services.

« L'Entente se développera en action », a dit M. le Président des Etats-Unis. « La véritable paix ne sortira que d'une action continue », a dit M. le Président de la République. (Longue salve d'applaudissements.) Oui, ce traité qui pour l'Alsace-et-Lorraine est une fin, est à beaucoup d'égards un commencement. (Salve d'applaudissements).

» Les dommages, les ruines, les destructions systématiques doivent être intégralement réparés. (Les députés, debout, sauf M. Longuet et ses amis, approuvent avec enthousiasme.) La Société des nations doit être pourvue de moyens efficaces. Les droits, les intérêts, les traditions séculaires de la France doivent être partout respectés. (Salves d'applaudissements répétés).

» Par les travaux et le rapport de votre commission, par les observations qui seront échangées ici, vous donnerez des armes à la diplomatie française qui, demain, appuyée sur nos fidèles alliances, aura besoin plus que jamais de vigilance et de fermeté. » (Une salve d'applaudissements interminables partie des mêmes bancs et des tribunes, mêlée d'acclamations, salue ces paroles).

M. CLEMENCEAU

Le président du conseil gagne la tribune, salué par la majorité de l'Assemblée debout, qui l'applaudit. Il porte sous le bras un texte du traité de paix contenu dans une vaste chemise jaune. Il le dépose sur la tablette, puis déplie un papier qu'agite le tremblement de ses mains et il lit d'une voix qui malheureusement laisse tomber la fin des phrases :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre le projet de loi portant ratification du traité qui le 28 juin, à Versailles, a reçu la signature des gouvernements alliés et associés de l'Entente, après celle des plénipotentiaires de l'Empire allemand. J'y ajoute les conventions anglo-française et franco-américaine. (Interruption à l'extrême gauche.)

» Pour les conditions du traité lui-même et l'esprit qui l'inspire, je n'ai garde de devancer la discussion qui doit ici s'établir. A l'heure, cependant, où va se clore le plus grand drame de l'histoire, quand nous sommes encore tremissants des suprêmes devoirs magnifiquement accomplis, le premier élan de nos âmes doit être d'espérance française autant qu'humanitaire. Idéal de France, idéal d'humanité même, nous pouvons, nous devons publiquement attester la commune pensée, sous le regard des grands ancêtres, dont notre fierté est de continuer la patrie. (Longs applaudissements à gauche, au centre et à droite. Silence sur les bancs socialistes et une partie des bancs radicaux.)

» Quelle joie sans limites quand du haut de cette tribune peut enfin tomber cette parole définitive : « Par la France et par ses alliés, l'œuvre de salut qui mit le monde en péril de mort est désormais accomplie. » (Salve d'applaudissements prolongés sur les mêmes bancs.)

» A la seule condition que nous demeurions présents au devoir, le vieil esprit de domination guerrière peut être à jamais terrassé. Le jour est venu où la force et le droit, redoutablement séparés, doivent se rejoindre pour la paix des peuples au labeur. Que l'humanité se lève pour vivre toute sa vie ! (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

» Cette paix, nous la voulons comme nous avons voulu la guerre, d'une volonté que rien ne doit faire fléchir. Cette paix, nous la ferons comme nous avons fait la guerre, sans faiblesse comme sans orgueil théâtral, avec la résolution infrangible de rester dignes des grands morts qui ont voulu le prolongement de la France en ses vertus historiques, toujours plus loin, toujours plus haut.

» Il le faut, puisque c'est bien contre la France d'abord, frontière même de la liberté, que fut dirigé l'effort abominable d'oppression universelle qui vient d'être anéanti. Pour écraser le droit des peuples libres à la plénitude de la vie, la France de la Révolution, avant tout, devait être abattue. Tout nous fut demandé de nous-mêmes. Nous avons tout donné. (Salve d'applaudissements et acclamations.) Et voici que le droit triomphant est debout, intangible ! Et voici que la paix du droit, avec tous les espoirs que ce grand mot suggère, va commencer son cours.

» Cette paix de la France, cette paix de grandeur humaine dont nous n'avons encore que les signes précurseurs, c'est à nous d'en donner l'exemple encore, de la vivre dans l'accomplissement de tous les grands devoirs, si nous voulons que l'accroissement d'honneur auquel notre peuple a droit lui demeure acquis d'un consentement unanime.

» Seulement, cette paix, il est bon de le dire ici-même, en cette heure précise, ne peut pas être d'une façon exclusive la Paix avec les peuples amis aussi bien qu'avec ceux à qui, après les sanctions de justice, nous voulons en imposer le devoir. (Vifs applaudissements.) La paix générale, en effet, ne serait que le fallacieux mirage d'un jour, si nous n'étions pas capables de vivre d'abord en paix avec nous-mêmes, c'est-à-dire de donner comme fondement de la paix extérieure la paix intérieure à notre propre pays. (Salve d'applaudissements. Vives approbations des députés qui se lèvent.) Pour cela sans doute, il faut l'apaisement des anciens conflits; mais l'apaisement de part et d'autre, car si l'esprit de guerre persistait en quelque point que ce fût, ce serait la paix civile trahie au moment même où nous voulons l'assurer.

» La paix du dehors se peut conquérir en un moment sublime par le sacrifice de tout ce qui fait le prix et la beauté de la vie. La paix du dedans ne s'obtient que par l'effort continu, dans un esprit d'équité supérieure, des équitables compositions successives d'impulsions, de volontés, de croyances, de pensées, d'intérêts traditionnellement opposés, parfois, même contradictoires. Il y faut l'héroïsme obscur d'une contrainte volontaire, souvent douloureuse, pour l'obstinée conservation d'un ordre rationnel (vifs applaudissements), qui, s'il ne satisfait pas immédiatement à toutes les espérances, n'en doit pas moins permettre à ces espérances mêmes de se réaliser progressivement, à mesure que nous nous montrons capables de faire passer dans l'acte les parties d'idéalisme, si promptes à s'offrir, si lentes à s'installer dans la réalité vécue. (Salve d'applaudissements.)

» N'est-ce pas tout le programme de la République depuis le jour où elle apparut sanglante dans les premières heures de l'embrasement révolutionnaire ? N'est-ce pas le programme de la France elle-même qui se trouve ainsi tracé ? Pour que notre victoire de la guerre soit notre victoire de la paix, au moins savons-nous déjà quelles victoires sur nous-mêmes nous devons préalablement remporter.

» A Bordeaux, à Versailles en 1871, j'eus la douleur d'apporter le témoignage de mes yeux et de mon cœur brisé à l'atroce déchirement dont la cicatrice ne fut jamais fermée. (Applaudissements prolongés). Revanche militaire et revanche morale devaient alors se conjuguer. La première est venue. Dans la défaite même nous avons commencé l'autre. Dans la victoire nous voulons l'achever. »

Le président du conseil continue, célébrant toujours notre victoire :

« Assez et trop longtemps nous avons pu disperser nos forces en des conflits politiques et sociaux, fatalité de tous les peuples et de tous les temps, mais qui, même féconde, se traduit au compte final en pertes d'énergie.

» C'est la commune histoire des hommes. Aucune grande conquête qui n'ait coûté des tumultes d'efforts. L'aboutissement, c'est la victoire au sens le plus noble du mot, la victoire du fait en même temps que de l'idée, la victoire non des personnes, mais de la France, de la République elle-même, la victoire de tous nos gouvernements qui, depuis le démembrement de la patrie, se sont transmis le périlleux honneur d'affronter le dilemme du sphinx allemand; la victoire ou la mort. Nous avons choisi. L'énigme est résolue. (Salve d'applaudissements prolongés.)

» L'homme qui avait organisé, dès le lendemain de 1871, la grande ruée finale de la sauvagerie pour l'universelle servitude, avait cru pouvoir stupidement se vanter de tolérer, que dis-je ? d'encourager notre République renaissante comme une organisation de faiblesse, de discorde, de dissolution nationale. C'est tout ce qu'il avait compris de la liberté. En bien ! l'expérience qu'il a voulue a pu se développer librement pendant un demi-siècle. Son peuple, qu'il enchaînait au char du Seigneur de la guerre et qui s'installa sous le joug pour une conquête d'abaissement humain, peut maintenant constater le plein résultat de l'épreuve. L'histoire a clairement parlé. (Vifs applaudissements.)

» Il est vrai, nos champs sont ravagés, nos villages, nos villes sont rasés. L'élite de notre jeunesse repose au sol sacré dans un linceul de gloire, notre plus précieux trésor. (L'Assemblée, à cette évocation, donne des marques de vive émotion.) Tous les biens ont été produgués sans mesure, le plus beau sang a coulé par tous les pores, les larmes ont sillonné tous les visages, tous les cœurs ont frémi d'une indicible horreur. Mais les larmes des supplices et le sang des blessures nous ont laissés meilleurs, plus hauts, plus grands, plus complètement Français. La France est debout, vivante et forte; forte de ses volontés de justice comme des vertus militaires de ses grands soldats, dont la plupart vont bientôt civiquement revenir (vifs applaudissements, approbations sur tous les bancs), sans que sommeille notre vigilance, aux travaux de la paix.

» Et maintenant, tous à l'œuvre pour l'accomplissement des devoirs de demain, succédant aux devoirs d'hier et d'aujourd'hui, pour l'accomplissement avant tout des réparations nécessaires. Non moins indispensable dans la paix que dans la guerre, l'union sociale demeure le fondement même de la Patrie, que nous n'aurons pas sauvée des barbares pour la déchirer de nos mains parricides. (Longs applaudissements, Vives approbations.) A l'un de se plier, dans l'organisation du labeur moderne, aux méthodes légitimes de juste coopération nées des généralisations du droit; à l'autre d'apprendre à se modérer, à se gouverner lui-même, à se défaire des flatteurs détestables qui lui disent, comme ils faisaient jadis à l'ancien maître, que sa puissance est absolue, qu'il peut tout faire impunément (Vifs applaudissements) sans s'exposer aux responsabilités où aboutit fatalement l'inévitable solidarité des intérêts de tous. Sacrifices mutuels issus d'une compréhension meilleure. Commençons. Tous, il faut nous hâter.

» Au gouvernement l'exemple. Il essaiera, selon ses forces, de faire succéder progressivement un ordre rationnel de paix à l'empirisme subsistant des pratiques du temps de guerre. Qu'on ne nous demande pas des coups de théâtre. Un peuple ne saurait passer subitement, sans transition, des bouleversements d'une défense éperdue à la vie ordonnée qui est dans les vœux de tous. (Vifs applaudissements sur divers bancs.)

» Messieurs, conclut M. Clemenceau, vous êtes la représentation nationale. Nul ne doute que vous ne vous inspirerez que de votre seul devoir. En accord avec vous, nous avons accompli l'œuvre pour laquelle votre concours ne nous fit jamais défaut. Cette œuvre s'achèvera dans la mesure que vous saurez fixer. Vous prononcerez en toute indépendance. La loi des démocraties veut que le pays juge en dernier ressort. »

Tandis que le président du conseil descend de la tribune et regagne son banc, la droite, le centre, une partie de la gauche, à nouveau debout, lui font une ovation et l'applaudissent longuement.

On demande l'affichage des deux discours.

M. Jean Bon : L'article 42 du règlement exige que la Chambre ne se prononce sur l'affichage que lorsque le discours a paru à l' « Officiel ». Nous demandons l'application du règlement.

Le président : Dans ces conditions, nous statuerons demain.

Le budget de l'instruction publique

On reprend ensuite la discussion du budget de l'instruction publique, dont quelques chapitres avaient été adoptés.

Le ministre, **M. Lafferre**, répond aux observations présentées au cours de la discussion générale. Il dit que la question des traitements, objet d'un projet spécial, sera bientôt discutée. Il annonce la volonté du gouvernement de développer nos enseignements de façon à assurer le recrutement des élites. Nous stimulerons, dit-il, l'esprit d'initiative et nous nous efforcerons de créer la coordination des enseignements dépendant de divers ministères. On résoudra le régime des Facultés de médecine.

M. Lafferre développe un programme complet de refonte de l'enseignement secondaire chirement dont la cicatrice ne fut jamais fermée. (Applaudissements prolongés). Revanche militaire et revanche morale devaient alors se conjuguer. La première est venue. Dans la défaite même nous avons commencé l'autre. Dans la victoire nous voulons l'achever. »

Le président du conseil continue, célébrant toujours notre victoire :

« Assez et trop longtemps nous avons pu disperser nos forces en des conflits politiques et sociaux, fatalité de tous les peuples et de tous les temps, mais qui, même féconde, se traduit au compte final en pertes d'énergie.

» C'est la commune histoire des hommes. Aucune grande conquête qui n'ait coûté des tumultes d'efforts. L'aboutissement, c'est la victoire au sens le plus noble du mot, la victoire du fait en même temps que de l'idée, la victoire non des personnes, mais de la France, de la République elle-même, la victoire de tous nos gouvernements qui, depuis le démembrement de la patrie, se sont transmis le périlleux honneur d'affronter le dilemme du sphinx allemand; la victoire ou la mort. Nous avons choisi. L'énigme est résolue. (Salve d'applaudissements prolongés.)

» L'homme qui avait organisé, dès le lendemain de 1871, la grande ruée finale de la sauvagerie pour l'universelle servitude, avait cru pouvoir stupidement se vanter de tolérer, que dis-je ? d'encourager notre République renaissante comme une organisation de faiblesse, de discorde, de dissolution nationale. C'est tout ce qu'il avait compris de la liberté. En bien ! l'expérience qu'il a voulue a pu se développer librement pendant un demi-siècle. Son peuple, qu'il enchaînait au char du Seigneur de la guerre et qui s'installa sous le joug pour une conquête d'abaissement humain, peut maintenant constater le plein résultat de l'épreuve. L'histoire a clairement parlé. (Vifs applaudissements.)

» Il est vrai, nos champs sont ravagés, nos villages, nos villes sont rasés. L'élite de notre jeunesse repose au sol sacré dans un linceul de gloire, notre plus précieux trésor. (L'Assemblée, à cette évocation, donne des marques de vive émotion.) Tous les biens ont été produgués sans mesure, le plus beau sang a coulé par tous les pores, les larmes ont sillonné tous les visages, tous les cœurs ont frémi d'une indicible horreur. Mais les larmes des supplices et le sang des blessures nous ont laissés meilleurs, plus hauts, plus grands, plus complètement Français. La France est debout, vivante et forte; forte de ses volontés de justice comme des vertus militaires de ses grands soldats, dont la plupart vont bientôt civiquement revenir (vifs applaudissements, approbations sur tous les bancs), sans que sommeille notre vigilance, aux travaux de la paix.

» Et maintenant, tous à l'œuvre pour l'accomplissement des devoirs de demain, succédant aux devoirs d'hier et d'aujourd'hui, pour l'accomplissement avant tout des réparations nécessaires. Non moins indispensable dans la paix que dans la guerre, l'union sociale demeure le fondement même de la Patrie, que nous n'aurons pas sauvée des barbares pour la déchirer de nos mains parricides. (Longs applaudissements, Vives approbations.) A l'un de se plier, dans l'organisation du labeur moderne, aux méthodes légitimes de juste coopération nées des généralisations du droit; à l'autre d'apprendre à se modérer, à se gouverner lui-même, à se défaire des flatteurs détestables qui lui disent, comme ils faisaient jadis à l'ancien maître, que sa puissance est absolue, qu'il peut tout faire impunément (Vifs applaudissements) sans s'exposer aux responsabilités où aboutit fatalement l'inévitable solidarité des intérêts de tous. Sacrifices mutuels issus d'une compréhension meilleure. Commençons. Tous, il faut nous hâter.

» Au gouvernement l'exemple. Il essaiera, selon ses forces, de faire succéder progressivement un ordre rationnel de paix à l'empirisme subsistant des pratiques du temps de guerre. Qu'on ne nous demande pas des coups de théâtre. Un peuple ne saurait passer subitement, sans transition, des bouleversements d'une défense éperdue à la vie ordonnée qui est dans les vœux de tous. (Vifs applaudissements sur divers bancs.)

» Messieurs, conclut M. Clemenceau, vous êtes la représentation nationale. Nul ne doute que vous ne vous inspirerez que de votre seul devoir. En accord avec vous, nous avons accompli l'œuvre pour laquelle votre concours ne nous fit jamais défaut. Cette œuvre s'achèvera dans la mesure que vous saurez fixer. Vous prononcerez en toute indépendance. La loi des démocraties veut que le pays juge en dernier ressort. »

Tandis que le président du conseil descend de la tribune et regagne son banc, la droite, le centre, une partie de la gauche, à nouveau debout, lui font une ovation et l'applaudissent longuement.

On demande l'affichage des deux discours.

M. Jean Bon : L'article 42 du règlement exige que la Chambre ne se prononce sur l'affichage que lorsque le discours a paru à l' « Officiel ». Nous demandons l'application du règlement.

Le président : Dans ces conditions, nous statuerons demain.

Le budget de l'instruction publique

On reprend ensuite la discussion du budget de l'instruction publique, dont quelques chapitres avaient été adoptés.

Le ministre, **M. Lafferre**, répond aux observations présentées au cours de la discussion générale. Il dit que la question des traitements, objet d'un projet spécial, sera bientôt discutée. Il annonce la volonté du gouvernement de développer nos enseignements de façon à assurer le recrutement des élites. Nous stimulerons, dit-il, l'esprit d'initiative et nous nous efforcerons de créer la coordination des enseignements dépendant de divers ministères. On résoudra le régime des Facultés de médecine.

M. Lafferre développe un programme complet de refonte de l'enseignement secondaire

LES SOCIALISTES ET LA COMMISSION DE LA PAIX

Le président a fait connaître, au cours de la séance, les résultats du scrutin pour la nomination de deux membres de la commission de la paix.

Suffrages exprimés, 270. Ont obtenu : MM. Basly, socialiste, 184 voix, élu; Delory, socialiste, 182 voix, élu. (Applaudissements sur divers bancs.)

Le président a fait également connaître qu'il avait reçu de MM. Albert Thomas, Vincent Auriol, Mistral, Bedouce, Bracke, Ellen-Prévot, Sembat, Frédéric Brunet, Ernest Lafont, une lettre par laquelle ils déclarent donner leur démission de membres de la commission de la paix. M. Delory a déclaré s'associer à eux.

On sait que les socialistes entendent protester ainsi contre le boycottage de leurs amis, MM. Jean Longuet et Mayéras, déclarés « indésirables » pour la commission de la paix par la grande majorité de la Chambre.

Après la signature

Dernière désillusion

La lettre de M. Clemenceau avisant les plénipotentiaires allemands du maintien du blocus leur a été remise au moment où ils prenaient le train pour rentrer en Allemagne. Suivant un officier français qui était présent, les plénipotentiaires allemands, après avoir pris connaissance de la lettre, exprimèrent leur mécontentement, déclarant qu'on les avait jonés.

Pour la suppression de la censure

Paris, 30 juin. — Le Syndicat des quotidiens régionaux a voté à l'unanimité un ordre du jour tendant à la suppression de la censure.

Tremblement de terre en Italie

Des villages en ruines
Nombreuses victimes

Florence, 30 juin. — Les nouvelles provenant de la région de Mugello confirment que les riantes bourgades de la région sont ravagées par le tremblement de terre, dont les secousses ont continué jusqu'à 7 h. 30 ce matin.

A Olmi, l'église et de nombreuses maisons sont détruites. On compte deux morts.

Rabatta, Cardeto, Casaglia, Mirandolo, Vicchio sont les bourgades les plus endommagées, notamment Vicchio, où les morts dépassent le nombre de 40. On entend les blessés se plaindre sous les décombres.

Mirandola, un petit village, est complètement détruit. On a constaté 10 morts.

Dans les villages de Rupi, de Virtigliano, de Pilarciano, il y a de nombreux morts et blessés. Presque toutes les maisons se sont écroulées, notamment la maison natale du Giotto. A Borgo-San-Lorenzo, diverses usines, des écoles, de nombreux bâtiments et une partie de l'église se seraient écroulés. Dans les environs, les morts seraient au nombre d'une centaine. Les villages de Sappinate, Rivalta, Alpiano, Bilarciano, Padule, Cascle, seraient presque détruits. A Marradi, une église serait écroulée; il y aurait quatre morts.

En Toscane, de nombreuses maisons se sont écroulées : il y a des victimes. A Florence, quelques maisons sont lézardées, mais il n'y a aucune victime.

Les autorités civiles et militaires sont partie, avec des secours sur les lieux du désastre.

EN SERBIE

Un complot contre le prince régent

Agram, via Zurich, 30 juin. — On a découvert à Belgrade un nouveau complot contre le prince régent Alexandre. Le meurtre du prince était destiné à permettre l'établissement d'une république. Les auteurs du complot ont été arrêtés.

EN TURQUIE

Une insurrection en Anatolie

Constantinople, 30 juin. — Mustapha Kemal pacha, inspecteur général des forces groupées en Anatolie, s'est mis à la tête d'un mouvement insurrectionnel dirigé contre le gouvernement de Constantinople. Le quartier général de l'insurrection a été organisé à Amasia. L'influence révolutionnaire s'étend sur tout le village de Causo jusqu'à la zone grecque d'occupation.

Le 17e corps d'armée a fait cause commune avec les troupes révolutionnaires. Le gouvernement a requis Kemal pacha de se rendre à Constantinople, mais celui-ci a refusé d'obéir. Le gouvernement a envoyé en Anatolie une commission spéciale afin d'entrer en pourparlers avec les révolutionnaires.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Auteuil

LUNDI 30 JUIN

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX GRANDLIEU (steeple-chase mixte), 4,000 fr., 3,800 mètres. — *Oued* (W. Escott), à M. le duc de Brissac, fait walk-over.

PRIX DE MEUDON (haies), 4,000 fr., 2,700 mètres. — 1er, *Niémen* (R. Sauval), au marquis de Triquerville; 2e, *Maximia* (R. Ferré), à M. Herbert Ewin.

Non placés : Montferrand (Berteaux), tombé, La-Maisonnette (Bedeloup), tombée, Nonantelle (E. Hardy), tombée.

Gagné de quatre longueurs.

Niémen (Siméon et Aricie) est entraîné par Ch. Bariller.

PRIX SAGAN *(Grand-Prix de l'élevage, haies) 20,000 francs, 4,000 mètres.*

1. Roxburg (Berteaux), à M. A. Harduin.
2. Muratore (E. Hardy), à M. Ernest Morgon.
3. Cinder (G. Mitchell), à M. Henri Delpech.
4. Branlebas (Thibault), à M. Louis Bac.

Non placés : Patrocle (R. Sauval), tombé, Coquelicot (A.-V. Chapman), tombé, Kakatoès (W. Head), arrêté.

Gagné de dix longueurs; le troisième à vingt longueurs.

Roxburg (Val-Suzon et La-Reuss), est entraîné par Ed. Mayer.

PRIX AQUILON (steeple-chase, handicap), 4,000 fr., 4,000 mètres. — 1er, *Ekwanok* (W. Escott), à M. G. Wellesely; 2e, *Le Fou* (Berteaux), à M. le comte P. de Beaurecueil.

Gagné de six longueurs.

Ekwanok (The-Quack et Héroïne), est entraîné par W. Pratt.

PRIX DES VENEURS (haies, handicap), 4,000 francs, 3,100 mètres. — 1er, *Balek* (Berteaux), à M. Edouard Mayer; 2e, *Kingdom* (W. Head), à M. W.-K. Vanderbilt; 3e, *Brûle-Tout* (R. Ricard), à M. A. Fauquet Lemaître.

Non placés : Huntress (Thibault), Briolette (E. Deloime), Analyse (Semblat), Odin-III (W. Escott), Sunny-Love (Rovella), Mameli (Parfrement), Evening (Pellerin), Lis-Rouge (L. Bara), Madard (A.-V. Chapman).

Gagné de deux longueurs et demie; le troisième à trois longueurs.

Balek (Negofol et Babel), est entraîné par son propriétaire.

Résultats officiels du Pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Oued		walk-over	
Niémen	G	30 50	21 »
—	P	18 50	12 »
Maxima	P	28 50	12 50
Roxburg	G	62 50	36 50
—	P	41 »	18 »
Muratore	P	76 50	25 »
Ekwanok	G	11 50	6 »
Balek	G	56 50	32 »
—	P	18 50	10 »
Kingdom	P	15 »	8 »
Brûle-Tout	P	28 50	21 »

Les notes en caractère gras indiquent les pronostics de la « Petits Gironde » et de la « Gironde ».

Petites nouvelles

« Nippy Fox » a été réclamé avant le Prix Grandlieu pour 6,777 fr. 79, par M. Rolland.

« Sunny-Love » s'est tué en tombant dans le Prix des Veneurs.

« Manchester », à M. D. Guestier, le vainqueur du Prix de la Marne, dimanche, à Talence, est entraîné par Pat Kalley et non par W. Ivey, comme nous l'avions dit par erreur.

AVIATION

Le raid Paris-Dakar interrompu par un accident

Casablanca, 30 juin. — L'avion du lieutenant Lemaître, parti le 20 de Mogador, a capoté à Port-Etienne, en Mauritanie, à 1,400 kilomètres de Mogador et à 700 de Dakar. Le pilote et son passager sont indemnes; mais, l'appareil étant brisé, les aviateurs ne pourront continuer leur raid sur Dakar.

CYCLISME

ROSSIUS PENALISE

Le Havre, 1er juillet. — Rossius a été pénalisé de 30 minutes; Henri Pélissier devient donc 1er de l'étape, et Rossius passe 10e, entre Lambert et Masselis.

Francis Pélissier a fait l'étape tout seul, après une réparation de fortune.

BOXE

WALTER ROSS BAT TOMMY NOBLE

Londres, 1er juillet. — Hier soir, au National-Sporting-Club, dans un match de boxe en 20 rouds, pour le championnat des poids coq de Grande-Bretagne, Walter Ross, de Glasgow, a battu Tommy Noble au 10e round.

CHRONIQUE MARITIME

Le transport-hôpital « Lafayette », parti de Toulon le 25 juin, est passé à Gibraltar le 28 courant, en route pour Bordeaux, où il est attendu incessamment.

Ce vapeur, qui appartient à la Compagnie Generale Transatlantique, sera dès son arrivée dans notre port déréquisitionné et remis en son primitif pour pouvoir bientôt reprendre son service d'avant-guerre sur la ligne de New-York.

COMPAGNIES

CHARGEURS-REUNIS. — Le vapeur commercial « Amiral-Troude », venant de La Plata, de Montevideo et de Dakar, ayant à bord quelques passagers civils et un chargement d'environ 5,000 tonnes de viande frigorifiée et de conserves, est monté à Bordeaux dimanche dans la soirée.

SUD-ATLANTIQUE. — Un radiogramme lancé par le commandant Barbot, informe la Compagnie que le paquebot « Samara », venant de La Plata, de l'Uruguay, du Brésil, du Sénégal et du Portugal, ayant à bord 196 passagers et 3,000 tonnes de diverses marchandises, est entré en Gironde lundi matin, à huit heures.

Ce paquebot, qui suivra pour Bordeaux, y est attendu, au poste du quai Carnot, lundi dans la soirée.

COURRIER DE L'AMERIQUE DU SUD

Arrivée du « Samara »

Le paquebot « Samara », commandant Barbot, de la Compagnie Sud-Atlantique, venant de la Plata, de l'Uruguay, du Brésil, de Dakar et de Lisbonne, est entré en Gironde lundi matin, après une traversée excellente, et a suivi pour Bordeaux, où il a accosté quai Carnot dans la soirée.

A bord, 196 passagers et 3,000 tonnes environ de diverses marchandises.

Parmi les passagers de cabine, citons : MM. Barinotto, consul général de la République Argentine, qui rejoint son poste au Havre; Gerra Arranjo, rédacteur en chef d'un important journal brésilien. Notre confrère, dont la femme est Française, a pendant cette longue guerre mené une ardente campagne en faveur de la France et de nos alliés.

Le grand événement, durant le voyage, a été la nouvelle de la signature du traité de paix.

Le « Samara », qui se trouvait, le samedi 28 juin dans l'après-midi, à 300 milles de Lisbonne, reçut la nouvelle par un sans-fil lancé de Mogador. L'enthousiasme fut indescriptible à bord. Les passagers et tout l'équipage poussèrent des hourrras d'allégresse. Avec la bienveillante collaboration du commandant et du commissaire, une soirée fut organisée, au cours de laquelle la « Marseillaise » et les hymnes alliés furent entonnés par tous. Après un discours patriotique de notre confrère M. Gerra Arranjo, célébrant la gloire de la France et la victoire du droit sur ses ennemis séculaires, la soirée se termina par un bal qui se prolongea fort tard dans la nuit.

Arrivée de l'« Amiral-Troude

Le vapeur commercial « Amiral-Troude », commandant Leclère, de la Compagnie des Chargeurs Réunis, qui avait quitté Buenos-Ayres le 27 mai pour Montevideo et Dakar, est arrivé à Bordeaux dimanche, dans la soirée.

La traversée, assez bonne jusqu'à Dakar, a été mouvementée dans le golfe de Gascogne.

A bord, quelques passagers civils embarqués à Dakar. La cargaison se compose d'environ 5,000 tonnes de viandes frigorifiées ou en conserves.

Comme nous l'avons signalé lors de son voyage d'aller, l'« Amiral-Troude » a eu à bord un incendie qui a détruit 133 sacs postaux sur les 500 que contenait la cale.

L'« Amiral-Troude », qui avait quitté Bordeaux le 4 avril, se trouvait à environ trente milles du Portugal, lorsque le feu, dont la cause n'a pu être établie, se déclarait dans les faux-ponts de la cale 1.

On établit aussitôt du secours par les moyens dont dispose le navire; mais le feu gagnait du terrain. Il fallut relâcher à Lisbonne, où l'on arrivait le 6 avril, dans la matinée.

Le service des pompiers informé mit tout de suite en action, mais ce n'est que dans la soirée que le feu put être maîtrisé, et le navire continua sa route. On constata alors que sur les 500 sacs postaux renfermés dans la cale incendiée, 133 sacs destinés au Brésil, étaient détruits; quelques marchandises furent aussi la proie des flammes.

A Buenos-Ayres, où le vapeur arrivait le 2 mai, la situation économique se présentait assez lamentable. Les grèves, un moment calmées, reprenaient et continuent depuis à l'état latent. C'est surtout devant le lockout des patrons que les ouvriers des quais montrent une hostilité tenace. Quelques grandes firmes anglaises de la Plata ont été mises à l'index; mais celles-ci ont riposté en menaçant de ne plus faire venir du charbon et les matières premières nécessaires à la vie.

Afin de mettre un terme à ce chaos, le gouvernement argentin a dû embaucher à ses frais les ouvriers de toutes les corporations.

Avant de quitter la Plata, l'équipage de l'« Amiral-Troude » put assister le 25 mai à la fête nationale de l'Indépendance de l'Argentine. Le gouvernement, afin d'atténuer les effets désastreux causés par les dernières révoltes des ouvriers, avait tenu à donner un éclat inaccoutumé à cette fête.

A noter que les drapeaux français flottaient auprès des couleurs argentines, tandis que les couleurs allemandes étaient très rares.

Pendant les deux jours de fête, les 24 et 25 mai, tout commerce terrestre et maritime avait été suspendu; les élèves de toutes les écoles défilèrent dans les rues; les avions de l'école militaire italienne survolèrent la capitale en lançant des drapeaux. Malgré ce déploiement de démonstrations patriotiques, sitôt les fêtes terminées la crise a repris le dessus et la situation apparaît assez délicate.

Le sous-marin allemand " U-108 " à Bordeaux

Un des trois sous-marins allemands remis à la France lors du traité d'armistice, le « U-108 », qui avait quitté Cherbourg le 26 juin à destination de Toulon, a fait une première escale à Brest, d'où il est reparti dimanche, à 15 heures.

Le « U-108 », entré en Gironde lundi matin, est arrivé à Bordeaux à 18 h. 30 et s'est amarré au ponton de Bordeaux-Océan, cale Richelieu.

Le submersible de prise est monté par un équipage français de 25 hommes, sous les ordres du commandant de Peyrecave et de l'enseigne de vaisseau André.

Les caractéristiques de ce sous-marin sont les suivantes : longueur, 71 mètres; déplacement en surface, 800 tonnes, et 1,000 en plongée; vitesse, 15 nœuds. Armement : 2 canons, un de 105 m/m à l'avant et l'autre de 88 m/m à l'arrière; 6 tubes lance-torpilles, deux postes de T. S. F., l'un à l'intérieur et l'autre à l'extérieur se rabattant pour la plongée, et deux périscopes, en poupe et en proue. Machines : deux moteurs Driezel, de 1,200 chevaux chacun.

Construit en 1917, ce navire, quoique récent, ne possède pas les derniers perfectionnements dont disposent nos sous-marins du dernier type « Gorgone » et « Néréide ».

Le « U-108 » avait été interné à Harwich (Angleterre) après l'armistice. On attend sous peu, paraît-il, un second sous-marin, le « U-119 ». Ces deux navires resteront dans notre port pendant la fête de la Victoire, le 14 juillet prochain

BORDEAUX

Il y a un an

2 JUILLET 1918

Sur le front français, les Allemands sont refoulés sur plusieurs points. Au sud de l'Aisne, nous reprenons Saint-Pierre-Aigle, et les troupes américaines, en liaison avec les troupes françaises, ont enlevé le village de Vaux.

BACCALAUREATS

Sont admissibles :

LATIN-GREC

BORDEAUX. — Anglais : Bernon, Bournazel, Boutin, Cator, Chénaux de Leyritz, Descorniers, Duché, Dulier, Dupuy (Joseph), Duvalleix, Ferradou (Paul), Ferradou (François), Galinat, Gaucher, Grenier, Higué, Labat (Camille), Lacaule, Laveau (Joseph), Laveau (Daniel), Martin, Ricard, Rivière, Valantin.

Allemand : Broustet, Cazabonne, Delon, Dupon, Masqueray (Pierre), Mlle Migné (V.-B.), Roux, Vézia.

Espagnol : Domengine.

AGEN. — Fraigneau, Lafon (Henri), Soulié.

MONT-DE-MARSAN. — Anglais : Bernet. — Allemand : Ouvrier.

PAU. — Anglais : Cazenave, Duhart, Lacoste, Lafitte-Houssat. — Allemand : D'Argoubet, Boucay, Labourgade. — Espagnol : Barcelonne, Delgue, Hourcade.

BAYONNE. — Anglais : Etchebarne, Ferlaraconis, Méunier, Rut, Siffrid. — Allemand : Mlle Cornette, Flaux, Abb. — Espagnol : Amestoy, Aranart, Durruty, Etcheverry.

PERIGUEUX. — Anglais : Aublant, Bézac, Boissard, Gauthier. — Allemand : Beaudoc, Boissarie, Lafon de Lagenestie, de Montardy de La Palurie, Valdet, Védrenne.

LATIN-LANGUES VIVANTES

BORDEAUX : Bénédicty, Borges de Souza, Mlle Boulin, Mlle Calmès, Campredon, Mlle Carbonnel, de La Chapelle, Combrade, Mlle Combu, Court, Mlle Dufreney, Du Hayot, Dupré, Dunk, Fischer, Gillet, Mlle Hervé, Lacayre, Lefèvre, Mlle Martin (Yvonne), Mlle Meynier, Mlle Migné, Mlle Milox, Mlle Pérès, Petges (André), Mlle Prantols, Mlle Requet, Itabouiet, Schyler-Schröder, Mlle Seymour, Mlle Soum, Tempère, Tournel, Mlle Ventax, Mlle Vielle, Vigier, Watebled.

AGEN : Andrieu (Clodomir), Mlles Cansusou, Co

CONTES ET NOUVELLES

Le Sauveteur

Jacques Berthier, que je n'avais pas vu depuis le suicide de Lise Avrilée, son amie, m'indiqua une table à la terrasse du café et me dit sourdement :

— Venez ici, je vous raconterai

Nous nous assîmes.

— C'est moi qui suis responsable de sa mort, reprit-il, répondant à ma phrase de condoléances. Oui, c'est moi... Vous savez qu'il y a d'innombrables façons de tuer. Le pistolet, le couteau, cela fait du bruit, cela déchire; mais il y a d'autres armes. Pour les juges, pour les gendarmes, Lise Avrilée s'est suicidée librement. Ces gens-là n'ont pas vu le fil plus solide qu'une corde avec lequel j'avais tiré la malheureuse jusqu'à ce trou d'eau.

» J'avais quitté Lise pour me marier.

» J'étais parti, profitant d'une tournée artistique de mon amie, et j'avais été rejoindre ma fiancée, qui était avec sa famille au bord de l'Océan.

» Un matin, je trouvai parmi mes lettres un mot de Lise. Elle était à l'hôtel, à deux cents mètres de la villa où j'habitais ! Elle n'en pouvait plus... elle voulait me voir et me fixait un rendez-vous pour le soir même, au bord de la jetée. Je fus exact.

» Vous devinez le ton de notre conversation. Elle ne voulait pas me quitter; elle était décidée, si je ne partais pas avec elle tout de suite, à se jeter à l'eau devant moi.

» J'essayai de la calmer.

» De grosses larmes coulaient sur ses joues. Est-ce qu'on sait jamais, avec les femmes ? Et j'avais peur des flots que le soir faisait sinistres.

» Tout à coup, comme elle venait de répéter avec plus de violence qu'elle allait se noyer si je ne la suivais pas, je vis ses yeux agrandis par l'épouvante. Il faut vous dire qu'à l'heure de la marée le bout de la jetée était entièrement envahi par l'océan. Nous avions laissé passer l'heure, et une première lame nous inonda.

» Alors, cette femme qui se prétendait prête à mourir tomba à mes pieds, me suppliant de la sauver, de l'emporter, et, devant l'horreur montante de la mer, elle s'évanouit. Je la pris par la taille. Une lame plus forte nous jeta à l'abîme. Des pêcheurs nous avaient vus, heureusement.

» Une barque se hâtait vers nous, gros insecte sur la mer houleuse, de toutes ses rames qui se levaient comme des pattes noires.

» On nous hissa à bord au moment où mes forces m'abandonnaient. Sur la plage, la foule m'acclama. Une fausse légende avait déjà circulé. J'étais un sauveteur, on m'avait vu me précipiter au secours de la malheureuse.

» Pour un peu, l'orphéon de la ville serait venu jouer sous mes fenêtres !

» Le lendemain, j'allais prendre des nouvelles de Lise Avrilée.

» Lorsque la porte de sa chambre fut fermée, je me montrai impitoyable. Tu vas partir, lui dis-je... tu n'es qu'une comédienne et tu te crois toujours à la scène... J'aime cette jeune fille et je l'épouserai... Ah ! tu voulais te noyer parce que je me marie, et tu t'es évanouie devant une vague... Cabotine !...

» Elle me répondit simplement :

» — C'est bien, je partirai.

» Je revins à la villa...

» Le soir même, on la retira de l'eau, morte cette fois. Elle était allée au même endroit que la veille et elle y avait attendu la marée. J'étais à une terrasse avec ma fiancée et son père lorsque le corps passa, porté sur une civière. Ses cheveux blonds pendaient, lourds et ruisselants comme de grandes algues. Elle n'avait pas eu le courage de se suicider par amour, mais elle s'était noyée par amour-propre, par dépit, après mes railleries stupides... »

Jacques Berthier sortit de son portefeuille un bout de journal, et me le tendit. Je lus cet écho :

Le préfet a remis à M. Jacques Berthier une médaille d'or pour son acte de courage. On se souvient qu'il avait arraché à la mort une première fois Mlle Lise Avrilée, la jeune artiste dramatique, qui se noya le lendemain de ce sauvetage, à l'endroit même où elle avait essayé de mettre à exécution son funeste projet.

Nous adressons à M. Jacques Berthier nos plus chaleureuses félicitations.

Jacques jeta une pièce d'or sur le marbre de la table, et je crus qu'il voulait payer nos consommations.

C'était la médaille de sauvetage !

Léo LARGUIER.

(Tous droits réservés.)

CHRONIQUE TOURISTIQUE

La Région du Sud-Ouest

C'est son nom géographique, mais trop peu évocateur pour l'étranger. Son nom officiel, tel qu'il figure sur la carte touristique de la France dressée par l'Office national de tourisme et le Touring-Club de France est « Région Pyrénées-Guyenne-Gascogne ». Elle comprend les départements de la Gironde, des Landes, du Gers, du Lot-et-Garonne, des Hautes et Basses-Pyrénées, partie de la Charente-Inférieure avec Royan. C'est un des joyaux touristiques de la France.

Il est, en effet, difficile de concevoir une région plus richement dotée au point de vue des villégiatures et du voyage.

Elle a la ville, la mer, la montagne, la plaine et, à la mer, sur la montagne ou dans la plaine, les sites les plus divers.

Elle à la ville, non pas seulement la quiète ville provinciale où le pas distinct du promeneur éveille derrière les rideaux blancs des curiosités attentives, mais la ville, la grande cité qui, aux heures tragiques où la France est menacée, est Paris quand Paris n'est plus Paris.

Elle a la mer : deux cent cinquante kilomètres de côte; les plages sablonneuses du littoral girondin ou landais, et les rochers battus par les longues lames de la côte des Basques.

Elle a la montagne : les douces collines de Cambo et les plus hautes montagnes des Pyrénées françaises.

Elle a la plaine : la Lande où sur le dur alios pousse seule la nostalgique pignada, les grasses campagnes de la Chalosse, du pays gersois ou agenais.

Elle a tous les climats, elle a tous les plaisirs, elle a tous les luxes et toutes les simplicités; elle a tous les sports, les sports exotiques que lui ont appris les Anglais ou les Norvégiens, et les sports qu'elle a appris à ses visiteurs, car si Magne Killen a initié les guides cauterésiens à l'art du saut en ski, Chiquito a enseigné à ces messieurs du Racing la manière de recevoir la pelote dans la chistéra.

Elle a des eaux à croire que ses montagnes ne sont que des outres emplies de liqueurs sulfureuses, sulfatées, calciques, arsenicales, bromurées, iodurées, etc. Elle a l'air, la lumière, le soleil, les rayonx X, l'ozone, tout ce qui ne se facture pas sur une note d'hôtel.

Elle a... tellement de richesses que le choix d'une villégiature ou la combinaison d'un voyage y sont des problèmes troublants. C'est ce choix que nous nous proposons d'éclairer, sinon de guider, dans les chroniques qui vont suivre.

L. LE BONDIDIER,

Secrétaire de la Confédération pyrénéenne.

RECHERCHE DE DISPARUS

Les personnes ou les prisonniers rapatriés qui pourraient fournir des renseignements sur les disparus ci-après désignés sont priés de vouloir bien en aviser les familles :

— Pierre Dogeux, 250e régiment de réserve, à Périgueux, 24e compagnie, numéro matricule 8012042, disparu le 28 août 1914, au combat du Mesnil. Aviser M. Dageux, domestique, à Pomarède, par Monpont (Dordogne).

— Jean-Edmond Peyré, soldat au 12e d'infanterie, à Tarbes, 1re compagnie, classe 1913, disparu le 21 septembre 1914, à Oulches. Aviser Mme Peyré, Ségovias 2, Séville, Espagne.

Interview de M. Antonetti

gouverneur de la Côte d'Ivoire

Nous avons eu le plaisir de nous entretenir avec M. Antonetti, lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire, qui vient de rentrer en France.

La colonie, nous a dit le distingué fonctionnaire, est dans une situation politique satisfaisante; c'est ce qui lui a permis d'envoyer pendant la guerre à la métropole 25,000 tirailleurs et de nombreux produits, tels que coton, maïs, ricin, palmistes, huile de palme, etc. Mais sa contribution à notre approvisionneent en matières premières serait bien plus grande, si sa population n'était pas aussi clairsemée. Dans toute sa zone littorale on pourrait récolter chaque année environ 200,000 tonnes d'huile de palme et autant de palmistes, en aménageant les palmeraies et en traitant industriellement les fruits.

Cependant cela ne peut être obtenu que par l'initiative européenne. Qu'on se rappelle ce qu'elle a fait pour la production en caoutchouc de la Côte d'Ivoire; alors que le caoutchouc de cueillette n'avait jamais donné plus de 70,000 tonnes, le produit des plantations a passé de 897 kilos en 1907 à 252 millions de kilos peu de temps après. Pour les matières grasses on doit obtenir des résultats anlogues, et le sud-ouest de la France est particulièrement intéressé à la solution de ce problème.

D'ailleurs, il est temps que les industriels français s'occupent de la question, car leurs concurrents anglais et américains ont déjà pris position.

La question des bois, a ajouté M. Antonetti, se présente sous un aspect plus favorable. Trois scieries importantes viennent de se monter dans la colonie, et des exploitations nouvelles se créent. Il faut s'en réjouir, car les ressources forestières de la Côte d'Ivoire sont quasi-inépuisables. Il est pourtant une ombre au tableau. Il manque à la colonie un wharf bien aménagé pour l'embarquement rapide et à bas prix de ses bois, comme d'ailleurs de ses autres produits. Quant à la pénurie de la main-d'œuvre, elle disparaîtra, estime-t-on, quand le chemin de fer aura atteint les régions peu fertiles du Soudan, dont les populations pourront alors venir vers la côte.

En terminant, M. Antonetti nous a dit toute sa confiance en l'avenir économique de la Côte d'Ivoire.

CITATIONS DANS L'ARMÉE

— La médaille militaire a été conférée à Paul-Joseph Tuquet, soldat à la C. H. R. du 844e R. I. : « Excellent brancardier, dévoué et courageux. A été grièvement intoxiqué dans l'accomplissement de son devoir, le 7 octobre 1918. » Cette nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

Ce brave soldat, qui est mort pour la France, et dont les parents demeurent 93, rue Emile-Fourcand, à Bordeaux, avait été précédemment l'objet de deux très belles citations pour sa belle conduite en avril 1916 et juillet et août 1918, alors qu'il était agent de liaison. Il avait, en outre, été déjà blessé.

M. P.-J. Tuquet était premier violon des concerts de la Société Sainte-Cécile.

— Est cité à l'ordre de l'infanterie divisionnaire, le sous-lieutenant Jean Gilles : « Chef de section d'une bravoure accomplie. Dans les combats des 2 et 3 octobre 1918, a entraîné ses hommes à l'attaque sous des feux violents de mitrailleuses et maintenu la position conquise, en dépit des contre-attaques allemandes. »

— Le colonel, chef de la mission française près l'armée américaine, cite à l'ordre de la mission, François Gillard, maréchal des logis, interprète détaché dans une R. I. V. S. pour les combats du 26 au 30 septembre 1918. Il y a été un très bel et constant exemple de courage et d'entrain. Intoxiqué par les gaz, a refusé de se laisser évacuer afin de continuer ses fonctions à son poste de combat.

— Est cité à l'ordre de la division, le lieutenant Eugène Pujol, de l'E. M. du D. A. L. : « Bien qu'amputé de la cuisse droite à la suite d'un accident antérieur à la mobilisation, a repris du service dans le cadre actif. Après avoir assuré un emploi de son grade à l'intérieur depuis le 2 août 1914, demande à être envoyé aux armées, et du 8 novembre 1915 au 1er mai 1919, donne le plus bel exemple d'énergie et de dévouement, assumant des fonctions importantes dans des villes soumises fréquemment à de très violents bombardements par canons et avions, a témoigné, en toutes circonstances d'un réel mépris du danger et de la plus complète abnégation. »

Annuaire de la Gironde

Les renseignements, modifications, ordres de publicité, numéros de téléphone, etc., pour l'édition de 1920 sont reçus dès maintenant **par correspondance** adressée à la

Société de l'Annuaire de la Gironde

Péristyle du Grand-Théâtre, BORDEAUX

La Vogue dont jouit comme **Dentifrice** la *Coaltar Saponiné Le Beuf* est due à sa grande efficacité pour purifier la bouche et raffermir les dents déchaussées *Dans les Pharmacies. — Se méfier des imitations.*

SAVON LE PLIANT 50 k. net, 137f50; 100 k., 270 f. poste d'essai 10k. bruts. 28 f. v. gare c. remb SAVONNERIE PROVENÇALE, Marseille. St-Jus

RACAHOUT des ARABES DELANGRENIER DÉJEUNER DU MATIN SUCRÉ Aliment reconstituant pour les ENFANTS, les CONVALESCENTS, les VIEILLARDS; facilement digéré par les ESTOMACS les plus DÉLICATS. *Pharmac., Epiceries. Dépôt : 19, R. des Sts-Pères, Paris.*

C'est à BESANÇON la *Grande Métropole Horlogère de France que vous trouverez* les **MEILLEURES MONTRES** en vous adressant directement aux **Anciens Etablts BENOIT PETOLAT Frres et ANGUENOT**, proprs à BESANÇON (Doubs) (Usines à Besançon, Morteau, Villers-le-Lac) qui vous enverra contre 0f25 en timbres *Son Superbe Album illustré* La plus importante maison vendant directement, sans intermédiaires, ses montres de précision au prix de fabrique

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU

Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'hygiène scolaire

Comme nous l'avons signalé ici même à différentes reprises, un substantiel rapport, présenté par Mme Clayton-Paul Bert au dernier Congrès interallié d'hygiène sociale, montre que le grand ennemi de l'enfance française est encore la malpropreté et le manque d'hygiène.

Si des reproches peuvent à ce sujet s'adresser à bien des familles, il faut reconnaître aussi que les pouvoirs publics n'ont pas accompli tout leur devoir. Il est donc urgent de faire l'éducation de la masse, tant citadine que rurale, et elle ne peut se faire que par l'enfant à l'école d'où il rapportera dans la famille des habitudes de propreté et d'hygiène.

Pour cela, l'institution d'une infirmière scolaire ou assistante d'hygiène s'impose pour venir en aide au corps enseignant qui de plus en plus est impuissant à assurer une tâche si complexe et si minutieuse.

C'est surtout l'école maternelle qui devrait être dotée des plus heureuses innovations concernant l'hygiène scolaire afin que les tout petits puissent prendre l'empreinte durable d'habitudes et de soins hygiéniques.

Il faudrait enfin ne plus compter sur la collaboration bénévole de médecins certainement très dévoués, mais qui, par ces temps si difficiles pour tous, ne peuvent plus assurer un service consciencieux d'inspection médicale scolaire s'ils ne reçoivent pas un traitement tout à fait rémunérateur.

Les vœux suivants, adoptés par le Congrès, résument d'ailleurs les principales mesures à prendre le plus tôt possible :

« Que des infirmières scolaires ou assistantes d'hygiène soient créées d'urgence et fassent partie du personnel de l'école.

» Que des dispensaires soient créés dans les villes et dans les centres desservant les campagnes, au prorata du nombre des habitants, l'infirmière scolaire étant le lien entre le dispensaire et l'école, en même temps qu'elle sera l'aide du médecin inspecteur.

» Que, dans la reconstruction des écoles dévastées, tant communales que maternelles, l'air, la lumière, l'eau soient en abondance.

» Que, dans chaque village, il soit prévu une installation, aussi simple soit-elle, permettant de prendre des bains fréquents.

» Que les écoles maternelles soient rendues plus hygiéniques par l'adjonction, entre autres, d'un jardinet où les tout-petits trouveront autre chose pour jouer que la poussière contaminée et contaminante des préaux en terre battue. »

C'est à la réalisation prochaine de ces vœux que se consacreront certainement tous les vrais amis de l'école, pépinière des Français sains et robustes.

L. AMBAUD.

BIBLIOGRAPHIE

LES HEURES MERVEILLEUSES D'ALSACE ET DE LORRAINE, par Louis Madelin. 1 vol. in-16, broché (collection des **Mémoires et récits de guerre**), 4 fr. 50, majoration comprise. (Hachette et Cie.)

Les « Heures merveilleuses », ce sont ces inoubliables journées que vécurent l'Alsace et la Lorraine au lendemain de la victoire, ce sont les entrées de nos troupes et de nos généraux dans les villes enfin délivrées : Hirschauer à Mulhouse, Mangin à Metz, Gouraud à Strasbourg, Castelnau à Colmar ! Ce sont aussi les réceptions triomphales, en Alsace et en Lorraine, de Foch et de Pétain, et du Président de la République.

M. Louis Madelin avait connu l'Alsace et la Lorraine « des jours sombres » ; il y vécut, l'armistice venu, les « jours de gloire ». Ce sont ceux-ci qu'il nous fait revivre magnifiquement, avec une richesse de tons et de nuances prodigieuse : splendide évocation de ces quatre semaines d'enivrement, au cours desquelles les provinces jadis perdues furent moins recouvrées par la France qu'elles ne se donnèrent à elle, par le plus spontané, le plus vibrant et le plus formel des plébiscites.

En novembre et décembre 1918, nous avons, par des télégrammes de journaux, connu ces jours d'apothéose. Mais rien ne vaut le récit de l'historien, — de l'auteur de la **Révolution et de Danton**, — tout à la fois si clair et si varié, si coordonné et si débordant d'un virri enthousiasme. Il se termine par un noble salut aux morts de Verdun, ses anciens camarades, auxquels il attribue, pour une large part, la libération de l'ancien **Reichsland**.

Tous les Français garderont pieusement le récit de ces heures inoubliables, écrit dans une langue de poète, avec des précisions, une documentation et une conscience d'historien.

Emprunt de la ville de Bordeaux 1891

Le trente-neuvième tirage des obligations de l'Emprunt de 1891 a eu lieu le 10 juin 1919, à l'hôtel de ville. Voici la liste des 220 obligations remboursables à 499 fr. 52 (déduction faite de 0 fr. 48 pour l'impôt sur la prime) :

1491	1492	1493	1494	1495	1496	1497	1498	1499
1500	2521	2522	2523	2524	2526	2527	2528	2529
2530	2911	2912	2913	2914	2915	2916	2917	2918
2919	2920	3291	3292	3293	3294	3295	3296	3297
3298	3299	3300	3331	3332	3333	3334	3335	3336
3337	3338	3339	3340	3531	3532	3533	3534	3535
3536	3537	3538	3539	3540	3831	3832	3833	3834
3835	3836	3837	3839	3839	3840	3931	3932	3933
3934	3935	3936	3937	3938	3939	3940	4321	4322
4323	4324	4325	4326	4327	4328	4329	4330	4911
4912	4913	4914	4915	4916	4917	4918	4919	4920
5891	5892	5893	5894	5895	5896	5897	5898	5899
5900	6691	6692	6693	6694	6695	6696	6697	6698
6699	6700	6831	6832	6833	6834	6835	6836	6837
6838	6839	6840	6901	6902	6903	6904	6905	6906
6907	6908	6909	6910	7481	7482	7483	7484	7485
7486	7487	7488	7489	7490	9141	9142	9143	9144
9145	9146	9147	9148	9149	9150	9321	9322	9323
9324	9325	9326	9327	9328	9329	9330	9851	9852
9853	9854	9855	9856	9857	9858	9859	9860	10961
10962	10963	10964	10965	10966	10967	10968	10969	10970
11271	11272	11273	11274	11275	11276	11277	11278	11279
11280	11551	11552	11553	11554	11555	11556	11557	11558
11559	11560	12081	12082	12083	12084	12085	12086	12087
12088	12089	12090	2525					

Petite Correspondance

— B. 44, Périgueux. — Vous ne pouvez que faire régler la question par la commission arbitrale et vous recevrez une assignation par huissier. Jusque-là vous n'avez pas à bouger.

— Anxieuse. — Pour le moment, aucun sursis n'est accordé dans la zone des armées. Patientez quelques semaines.

— Larcachon, 1876. — Affaire civile. Voir un avoué ou un avocat.

— Une Tarbaise, 144. — 1. Cela dépend des clauses inscrites dans l'acte de vente. — 2. Faites régler la question par le Tribunal de commerce.

— Y. G. E. 3929. — Non, c'est le pécule qui est de 1,000 francs pour les ayants-droit des morts au champ d'honneur.

— 463. L. B. — 1. Votre patron est obligé de vous reprendre dans l'emploi que vous occupiez avant d'être mobilisé, à moins qu'il ne puisse prouver qu'il est dans l'impossibilité matérielle de le faire. — 2. Elle peut obtenir l'allocation, mais ce n'est pas un droit. — 3. Oui.

— M. S. 43. — Il faut attendre six mois après la démobilisation de votre locataire.

— C. F. O. B. P. — Oui, adressez-vous à la mairie de Bordeaux.

— F. L., Dax. — Non, vous ne pouvez pas être remboursé, mais on tiendra compte des sommes versées si vous demandez à la préfecture une remise d'impôt.

— 1848, Langon. — Au bâtonnier qui préside le conseil de l'ordre des avocats.

— Bordelaise, 669. — 1. Dernier recours, pour les allocations, ministère de l'intérieur, commission supérieure. — 2. Votre sœur a droit à la pension de veuve si son mari est mort au combat ou des suites de blessures ou maladies contractées dans le service.

— E. P. 500. — 1. L'allocation n'est pas un droit, mais vous pouvez réclamer à la commission supérieure au ministère de l'intérieur. — 2. Non. — 3. Oui.

— A. D. K.188. — Ils peuvent l'obtenir s'ils sont nécessiteux. — 2. Non. — 3. S'il est mort des suites de maladie contractée au service, oui.

— René, 2,110. — 1. Si vous avez touché en trop, vous devez rembourser. — 2. Oui, si vous étiez en instance de réforme n. 1. — 3. Simple projet.

— Lecteur assidu. — Le pécule est payable immédiatement, mais il faut le temps de faire l'enquête, qui est plus ou moins rapide.

— Un propriétaire ennuyé. — Il faut attendre pour cela que votre locataire soit démobilisé depuis six mois. Jusque-là, rien à faire.

— M. S., Talence. — 1. A la direction de la Compagnie du Midi. — 2. Non.

— J. P. C. — Oui, il faut faire opposition au congé et faire régler l'affaire par la commission. Voyez un huissier.

— Nicole, Dax. — Si la mère a 55 ans, elle peut obtenir une pension. Adresser une demande à la sous-intendance.

— A. D., 123. — Demande à la mairie (affaires militaires).

— A. G., engagé. — 1. Oui. — 2. Pour la classe, rien n'est encore réglé.

— A. B., 360. Pontonx. — Oui, s'il n'est pas mobilisé.

MAITRE-JACQUES.

COMPAGNIE DE NAVIGATION SUD-ATLANTIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10,000,000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 9, place de la Madeleine — PARIS

EXERCICE 1918

EXPLOITATION

RECETTES :	Recettes de toute nature effectuées pendant l'exercice..... Fr.			20.795.196	97
DÉPENSES	Dépenses d'exploitation.....	13.297.847	21		
	Amortissement du matériel naval.....	3.108.756	99		
	Frais généraux.....	180.706	34		
		16.587.310	54		
	Intérêts des obligations.....	1.694.139	58		
	Provision pour reconstitution de la flotte.....	1.500.000	»		
				19.781.450	12
	Excédent des recettes sur les dépenses.....			1.013.746	85
	Plus :				
	Reliquat de l'exercice 1917.....			124.851	31
	TOTAL..... Fr.			1.138.598	16

Situation au 31 Décembre 1918

ACTIF

1	Matériel naval .....Fr.	19.460.443	89
2	Navires en construction.....	9.644.860	02
3	Matériel naval auxiliaire (remorqueur, passerelles)	2	»
4	Approvisionnements (matériel à bord, matériel de rechange, etc.)	2.394.287	92
5	Frais de premier établissement et de constitution...	217.385	26
6	Mobilier et immeubles.....	294.093	08
7	Valeurs disponibles (caisse, portefeuille, banquiers) ...	27.827.731	19
8	Valeurs mobilières.....	1.403.978	49
9	Cautionnements	52.826	20
10	Débiteurs divers.....	14.918.221	49
	Total.....Fr.	76.213.829	54

PASSIF

1	Capital		10.000.000	»
2	Obligations.. 80.000 à 500 fr.	40.000.000		
	A déduire Obligations amorties. 10.175 à 500 fr.	5.087.500		
		69.825	34.912.500	»
3	Réserve statutaire		282.254	72
4	Provision pour la reconstitution de la flotte		1.500.000	»
5	Amortissement du matériel naval		12.715.711	33
6	Fonds d'assurances		137.326	63
7	Voyages en cours		4.544.822	48
8	Créanciers divers		10.982.616	22
9	Reliquat du Compte Profits et Pertes. Exercice 1917.	124.851 31		
	Profits et Pertes. Exercice 1918.	1.013.746 85	1.138.598	16
	Total .....Fr.		76.213.829	54

RAPPORT

du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale ordinaire du 25 Juin 1919.

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée générale ordinaire, conformément à l'article 38 de nos statuts, pour vous donner lecture du rapport du conseil d'administration et de celui de vos commissaires sur les comptes de l'exercice 1918, et vous proposer :

D'approuver le rapport du conseil et les comptes;

De déterminer l'emploi du montant du solde créditeur du compte profits et pertes;

De procéder à l'élection de deux administrateurs, et de renouveler, en tant que besoin est, conformément à la loi du 24 juillet 1867, l'autorisation donnée à ceux des administrateurs qui ont des relations d'affaires avec la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique;

De nommer les commissaires pour l'exercice 1919 et de fixer leurs émoluments.

Voici le résultat de nos opérations :

Il a été effectué, sous le régime des licences de navigation, trois voyages sur le Brésil et la Plata.

Nous avons transporté :

2,593 passagers, 39,173 mètres cubes de marchandises, et parcouru 13,006 lieues marines (39,015 milles).

Nous avons en outre effectué :

10 voyages sous le régime de la réquisition générale (décret du 15 février 1918 et charte-partie type du 15 mars 1918) et, comme au cours des exercices précédents, un certain nombre d'opérations exécutées sous l'ancien régime de réquisition (loi de 1877) pour le compte des autorités militaires ou maritimes.

Les recettes de toute nature effectuées pendant l'exercice s'élèvent à...Fr. 20,795,196 97

Les dépenses de toute sorte, les prélèvements pour amortissements, réserve, assurances, etc., etc., se sont élevés à .....Fr. 18,087,310 54

Plus :

Intérêts des obligations .....Fr. 1,694,139 58

19,781,450 12

Soit un excédent de recettes de .....Fr. 1,013,746 85

Plus :

Reliquat de l'exercice 1917.Fr. 124,851 31

Total.....Fr. 1,138,598 16

conformément au bilan que nous avons l'honneur de vous soumettre.

ACTIF

Le premier compte, **matériel naval**, présente le même chiffre que l'an dernier .....Fr. 19,460,443 89

Le deuxième compte, **navires en construction**, qui indique le montant des versements effectués sur les prix de construction du vapeur « MASSILIA » et des deux nouveaux vapeurs « MEDUANA » et « MOSELLA », commandés pendant l'exercice, se monte à.....Fr. 9,644,860 02

Le troisième compte, **matériel naval auxiliaire**, s'élève, après amortissement, à.....Fr. 2 00

Le quatrième compte, **approvisionnements**, s'élève à... Fr. 2,394,287 92

Le cinquième compte, **frais de premier établissement et de constitution**, présente, au 31 décembre 1918, après amortissement, un chiffre de.....Fr. 217,385 26

Le sixième compte, **mobiliers et immeubles**, s'est diminué de l'amortissement que nous avons fait subir à nos immeubles et mobiliers.

Il s'élève au 31 décembre 1918 à .....Fr. 294,093 08

Le septième compte, **valeurs disponibles**, en caisse, portefeuille et dans les banques, s'élève, au 31 décembre 1918, à .....Fr. 27,827,731 19

Le huitième compte, **valeurs mobilières**, présenté au 31 décembre 1918, après divers amortissements, un chiffre de... Fr. 1,403,978 49

Le neuvième compte, **cautionnements**, présente au 31 décembre 1918, un chiffre de.....Fr. 52,826 20

Le dixième compte, **débiteurs divers**, qui se chiffre par 14,918,221 49

comprend divers comptes d'ordre, ainsi que diverses créances courantes, dont le recouvrement s'opère régulièrement.

PASSIF

Le premier compte, **capital**, présente le même chiffre que l'an dernier. 10,000,000 00

Le deuxième compte, **obligations**, s'élève au 31 décembre 1918 à.....Fr. 34,912,500 00

Soit :

Première émission : 50,000 obligations émises, 25,000,000 francs; moins 7,076 obligations amorties, 3,538,000 francs; il reste 42,924 obligations .....Fr. 21,462,000 00

Deuxième émission : 30,000 obligations émises, 15,000,000 francs; moins 3,069 obligations amorties, 1,549,500 francs; il reste 26,901 obligations.....Fr. 13,450,500 00

Fr. 34,912,500 00

Le troisième compte, **réserve statutaire**, s'est augmenté du prélèvement de 5 % effectué sur le bénéfice net de l'exercice 1917, conformément à l'article 44 des statuts.

Il s'élève au 31 décembre 1918 à .....Fr. 282,254 72

Un quatrième compte, **provision pour reconstitution de la flotte**, a été créé et immédiatement doté de.....Fr. 1,500,000 00

Le cinquième compte, **amortissement du matériel naval**, a été crédité d'un amortissement ordinaire de 5 % sur le coût primitif des vapeurs « DIVONA », « ALESIA » (ex « LA-BRETAGNE ») et « LUTETIA », soit 703,029 fr. 01, et d'un amortissement complémentaire de 2,405,727 fr. 98.

Il s'élève au 31 décembre 1918 à.....Fr. 12,715,711 33

Le sixième compte, **fonds d'assurances**, a été crédité, dans l'exercice, des primes correspondant aux risques conservés par notre Société, et débité par contre de la participation à diverses avaries.

Il présente au 31 décembre 1918 un chiffre de.....Fr. 137,326 63

Le septième compte, **voyages en cours**, indique le solde des voyages non liquidés et en cours au moment de la clôture de l'exercice, soit.....Fr. 4,544,822 48

Le huitième compte, **créanciers divers**, indique les sommes dues à nos consignataires, à nos fournisseurs, etc., et divers comptes d'ordre.

Il s'élève au 31 décembre 1918 à.....Fr. 10,982,616 22

Enfin les deux derniers comptes du **passif** représentent le reliquat du compte profits et pertes de l'exercice 1917 et le montant du bénéfice de l'exercice 1918. Ils s'élèvent ensemble à Fr. 1,138,598 16

Conformément à l'article 44 de nos statuts, nous vous proposons de répartir cette somme de 1,138,598 fr. 16 de la façon suivante :

A la réserve statutaire....Fr.	55,530 85
Aux actions de priorité (5 %)..	250,000 00
Aux actions ordinaires (5 %).	250,000 00
Aux compte intérêts intercalaires des actions de priorité pour amortissement.....	76,969 10
Au conseil d'administration 52,631 60	
Aux actionnaires.. 200,000 00	
Aux parts bénéficiaires 98,245 60	
	350,877 20
A reporter à nouveau.....Fr.	155,221 01
Total égal.....Fr.	1,138,598 16

En résumé, la répartition aux actions de priorité et ordinaires sera de 7 %, soit **17 fr. 50 brut** par action, et la répartition aux parts bénéficiaires de **2 fr. 45 brut** par part.

RAPPORT

des Commissaires aux Comptes pour l'Exercice 1918

Messieurs,

En exécution du mandat que votre dernière assemblée générale nous a donné le 29 juin 1918, nous avons examiné les comptes et le bilan qui vous sont présentés.

Notre vérification nous a permis de constater l'exactitude des comptes — qui ont été mis à notre disposition dans les délais légaux — et de reconnaître leur parfaite concordance avec les chiffres du bilan soumis à votre approbation; l'examen particulier de divers comptes ne nous a suggéré aucune observation.

Le bilan se présente comme suit au 31 décembre 1918 :

ACTIF

Les comptes **matériel naval en service**.....Fr.	19,460,443 89
et **cautionnements**.....Fr.	52,826 20
Le compte **navires en construction** .....Fr.	9,644,860 02
s'est accru, par rapport au précédent exercice, d'une somme de 2,670,722 fr. 54, représentant des acomptes payés en 1918 sur les prix de construction du vapeur « MASSILIA » (61,918 francs 79) et des vapeurs « MEDUANA » et « MOSELLA » (2,608,803 fr. 75).	
Le compte **matériel naval auxiliaire**, après amortissement de 1,979 francs, se trouve ramené à.....Fr.	2 00
Le poste **approvisionnements** (matériel à bord, matériel de rechange, outillages divers, stocks de vivres, etc.), est en augmentation de 130,325 fr. 03 sur le chiffre qu'il présentait au 31 décembre 1917, et atteint ainsi le chiffre de.....Fr.	2,394,287 92
Un amortissement de 54,346 francs 31 réduit à.....Fr.	217,385 26
le solde du compte **frais de premier établissement et de constitution**.	
Après amortissements, le compte **mobilier et immeubles**, diminué de 145,782 fr. 22, figure pour.....Fr.	294,093 08
Le poste **valeurs disponibles** (caisse, banque, portefeuille), en augmentation de 9 millions 356,121 fr. 70, se chiffre à...Fr.	27,827,731 19
Les titres figurant au compte **valeurs mobilières**, augmentés en nombre, sont, par une appréciation prudente, évalués à .....Fr.	1,403,978 49
Le poste **débiteurs divers**...Fr.	14,918,221 49
renferme les sommes dues par le Trésor public, des créances courantes (assurances, règlements d'avaries, consignations, etc., etc.), les comptes des intérêts intercalaires sur actions de priorité, des primes de remboursement d'obligations, des avances à récupérer pour le règlement des taxes fiscales, etc., enfin les comptes de réparations de divers bâtiments, ainsi que le compte installation frigorifique, transféré au dit poste alors qu'il figurait à part sur le précédent bilan.	
Total de l'actif.....Fr.	76,213,829 54

PASSIF

Capital .....Fr.	10,000,000 00
Obligations, en diminution de 1,081,500 francs, montant de l'amortissement afférent à l'exercice .....Fr.	34,912,500 00
La **réserve statutaire** a été augmentée de 276,157 fr. 14, en application de la deuxième résolution de votre dernière Assemblée, et se monte ainsi à.Fr.	282,254 72
Le nouveau poste « **provision pour reconstitution de la flotte** » renferme une somme de.....Fr.	1,500,000 00
Il a paru indispensable à votre conseil de réserver cette somme au maintien ou à l'accroissement de l'effectif des unités de la Compagnie, l'industrie maritime nationale devant faire face à une concurrence active et d'autant plus difficile à surmonter que les constructions ou achats de navires imposent des charges de plus en plus onéreuses.	
Au compte **amortissement du matériel naval** .....Fr.	12,715,711 33
s'inscrit une augmentation de 3,108,756 fr. 99, rendue indispensable par la dépréciation des unités flottantes de la Compagnie; grâce à cet accroissement, les vapeurs «DIVONA» et « ALESIA », déjà anciens, se trouveront amortis de la différence entre leur évaluation antérieure et leur évaluation au taux de 40 francs par tonne de jauge brute, pendant qu'un amortissement non moins nécessaire se trouvera réalisé sur le vapeur « LUTETIA

LA GOUTTE

Les rhumatismes, sciatique, lumbago, Douleurs et toutes les maladies arthritiques sont guéris radicalement par le **TRAITEMENT DU CHARTREUX,** *le plus puissant antirhumatismal connu. Pas d'insuccès, pas de régime spécial. Demandez à M. Malavant, 1, rue des Deux-Ponts, à Paris, la brochure explicative gratuite et franco, vous vous guérirez vous-mêmes.*

Faites vous-mêmes vos Conserves

en BOITES et FLACONS

Envoi Gratis Brochure Illustrée avec recettes
BOUCHAGE HERMÉTIQUE: 38, rue Retrait, PARIS

ROYAL PALACE HOTEL — PARIS
Place du Théâtre-Français
RÉOUVERTURE 1er JUILLET 1919
Ph. RECOUSSINE, Directeur

IMPUISSANCE
GUERISON RAPIDE ET A TOUT AGE
par les **Wirrill, 11.35** fr — Notice franco.
Laboratoires LEÈRE, Bd Gambetta 147, Bureau 2 NICE

BONIFLOR
ROUGE VIN EXTRA BLANC
135f VINICOLE NOUVELLE 170f
L'hl au 27, rue Peyronnet L'hl au

HORLOGERIE DE LA MARINE
31, rue Esprit-des-Lois
BORDEAUX (Gd-Théâtre)
CHRONOMÈTRES ET MONTRES en tous genres
RÉPARATIONS SOIGNÉES GARANTIES

RIDEAUX TOLE ONDULÉS
VOLETS, PERSIENNES FER
RIDEAUX LAMES BOIS
Monte-Charges, Monte-Plats
PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE
SOCIÉTÉ GUTENBERG
35 à 41, rue des Sablières.

TENTES — BACHES
VENTE - LOCATION
VOILERIE JOACHIM
19, R. DES FAURES, BORDEAUX - Tél. 32.10

TOUTES les Jolies CHAMBRES MEUBLÉES SONT INDIQUÉES PAR AKA-JOURNAL

REMARQUE D'ENFANT

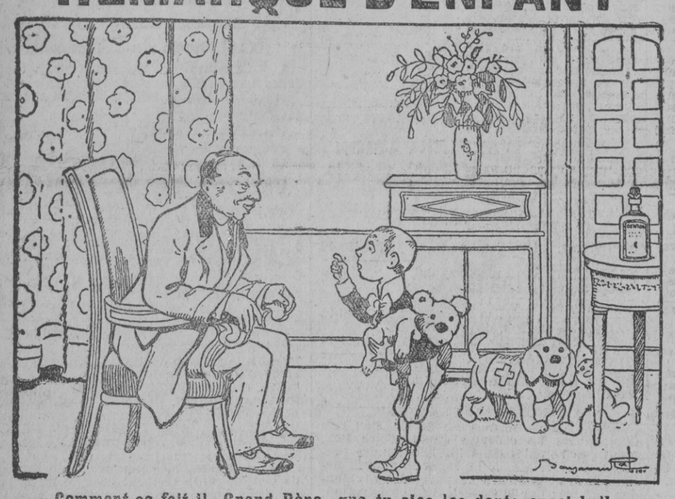

— Comment se fait-il, Grand-Père, que tu ales les dents aussi belles que maman ?

— C'est que vois-tu, mon petit, toute ma vie je me suis servi de DENTOL.

Le Dentol (eau, pâte, poudre, savon) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il raffermit les gencives. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, soixante-quinze centimes en timbres-poste, en se recommandant de la *Petite Gironde*, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de DENTOL, une boîte de Pâte DENTOL, une boîte de Poudre DENTOL et un échantillon de Savon dentifrice DENTOL.

CONSTIPÉS !
si vous avez
TOUT ESSAYÉ SANS RÉSULTAT
ESSAYEZ ENCORE LES
PILULES DUPUIS
Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives.
ELLES RÉUSSISSENT LA OU TOUT A ÉCHOUÉ
Elles ne donnent **jamais de coliques** parce qu'elles n'irritent pas l'intestin et **produisent toujours de l'Effet.**
UNE ou DEUX
PILULES DUPUIS
prises au repas du soir procurent toujours le lendemain un résultat satisfaisant.
SE MEFIER DES INNOMBRABLES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS
Il faut exiger dans toutes les Pharmacies
LES VRAIES PILULES DUPUIS
Les Exiger en Boîtes de 2 fr. (Impôt compris) portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots *"Dupuis Lille"* imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

SULFATES - BOUILLIES
La BOUILLIE ROUCH Frères, marque « LA CUVE », est vendue par les commerçants en rapport des prix du sulfate de cuivre. Ecrire au fabricant : ROUCH Frères, 48, allées Lafayette, Toulouse.

PLAIES VARIQUEUSES
Ulcères, Eczéma, Maladies de la Peau, Dartres, Herpès, Vices du sang, Plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement GUERIS, — même en travaillant, — par le NOUVEAU TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF
Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire à M. A. PASSERIEUX (Gd L.), *Spécialiste*, 46, Rue des Faures, à BORDEAUX

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE de
TÉLÉGRAPHIE SANS FIL
et d'ELECTRICITE (système Rouzet)
18, rue Duphot, Paris.
Adresse télégraphique : Télésanfi. Téléph. : Louvre 0.10.
Fournisseur de la Marine nationale.
Matériel radiotélégraphique.
Postes complets transmetteurs et récepteurs de toutes puissances et de toutes portées pour bâtiments de commerce. Postes à grand rendement. Portée supérieure à égalité d'énergie. Postes d'une marche simple et régulière.
Vente et installation de toutes stations avec garantie spéciale et par contrat. — **Avantage marquant sur la location.** — Stocks importants en magasin.

ACHÈTERAIS CINÉMA IMPORTANT ou Hôtel meublé, région S.-O. ou Midi. Faire propositions sér. extr. urgence à M. L. Méridier, Ag. Havas, Bdx. (Agents fonds de com. s'abstenir.)

EN VENTE
ANNUAIRE DE LA GIRONDE
ÉDITION 1919
CHANGEMENT DE FORMAT. — Adjonction de la LISTE DES ABONNÉS au Téléphone et d'un nouveau PLAN DE LA BANLIEUE. — Mise à jour du PLAN DE BORDEAUX. — Revision et complément des renseignements relatifs aux départements circonvoisins : Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées et Hautes-Pyrénées.
PRIX :
Édition de la Gironde..... 10 fr.
Édition de la Gironde et des Départements circonvoisins..... 14 fr.
Port postal en sus 0.75
En vente chez les libraires, salles de dépêches, marchands de journaux ou à la Société de l'Annuaire de la Gironde, Péristyle du Grand-Théâtre, à Bordeaux.

Goudron végétal disponible
L. Augustin, 20, r St-François, Bx

CHEZ NATALIS 5, rue des Trois-Conils (Saint-Projet), achat et vente : brillants, bijoux, argenterie, reconnaissances. N'achète qu'aux personnes prouvant la propriété de l'objet.

Machine à écrire Corona
pliante et de voyage.
Agence pour le Sud-Ouest :
52 INTER-OFFICE 52
allées de Tourny
Tél. 9-61.

SITUATION ASSURÉE en apprenant
Sténo-Dactylo Anglais
52 alt. de Tourny (1er étage) 52
INTER-OFFICE
Téléphone 9-61.
872 emplois procurés cette année

FACTEURS DES POSTES retraités à Bordx demandés pour petit emploi, bien rémunérés. Ec. ROBERT, Agence Havas, Bordx.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). *Cliniques WASSERMANN* 28, rue Vital-Carles, Bx
RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance
ÉCOULEMENTS

Soufre gris 50 %, soufre pur, 80f 100 k. Vayssé, r. Chais, Libourne

A HENDAYE (B.-P.), à louer, villa Saint-Félix, meublée, avec grand parc. S'adr. au concierge.

Comptabilité, mise à jour et bilans. Ec. Malo, Ag. Havas, Bx

SUIS acheteur commerce hôtel Bx, env., max. 20,000 fr. Ag. s'abst. Ec. COR, Ag. Havas, Bdx.

606
Institut Sérothérapique du Sud-Ouest
Bordeaux, *23, cours Intendance*
SYPHILIS - VOIES URINAIRES
Traitement sérieux sans promesses illusoires.

ACHAT vestiaire, linge, meubles, or, argenterie, etc., reconnaiss. du Mt-de-Piété. PETIT, 29, pl. Pey-Berland, Bx.

ACHATS au maximum
PLATINE
argenterie
OR, DIAMANTS
DENTIERS VIEUX même brisés,
31, rue Esprit-des-Lois, 31.
(Bijouterie, près de la Comédie)

BACHES et TENTES
GONFREVILLE
28, cours Chapeau-Rouge, Bordeaux

FABRIQUE boissons gazeuses centre important S.-O. Machines et matériel très bon état, à vendre. S'adresser MAUREL, notaire à Bruch (Lot-et-Garonne).

FABRIQUES châtaign. neuv. à VENDRE, 125 et 200 lit. Rhum, Rue Cantemerle, 39, M. Pontus.

Etude de Me LAGANE, notaire à Auvillars (Tarn-et-Garonne).

Suivant acte passé devant Me LAGANE, notaire à Auvillars, le 12 juin 1919, M. Jean Lagane, ancien négociant, demeurant à Buras, et Mme Laure Lagane, épouse de M. Gabriel Orne, demeurant à Agen, ont cédé à M. Léo Lagane, négociant, demeurant à Lunes (Tarn-et-Garonne), tous les droits leur appartenant sur le fonds de commerce d'épicerie et de mercerie exploité à Buras, et comprenant :

1o La clientèle et l'achalandage; 2o et les marchandises neuves qui en dépendent.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers, s'il en existe, devront pour conserver leurs droits, former opposition, au domicile élu, en l'étude de Me LAGANE, dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour première publication.
LAGANE.

HUILES, SAVONS. On demande représent. sér. fort. remises. Boncour-Aubert, Salon (B.-d.-R.)

COGNAC ★★★
LA RUCHE
C. LAVIGNE, représentant
33, rue Chevalier, 33, Bordeaux

ANGLAIS STÉNO-DACTYLO, COMPTABILITÉ
20, cours de la Somme, 20, Bdx.

ÉLECTRICITÉ dans toutes ses applications, installations, réparations, REBOBINAGES COMPLETS
Maye, 238, rue Ste-Catherine, Bx.

PORTRAITS D'ENFANTS
FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx
(Grands Portraits primés)

RECHERCHE auto « Ford » neuve ou parfait état, pas antérieure à 1915. — Ecrire « Petite Gironde », Rochefort.

MÉDECIN retiré av. sa femme de vaste propriété sit. sur bord bassin Arcachon prend en pension enfants ou gdes personnes ayant besoin d'air de la campagne et leur donnerait les soins nécessaires. Adr. bur. journal.

PHARMACIE à v., cause santé, dans gde ville. Chte-Infre, logt agréable, bne client. Prix mod. « Petite Gironde », à Rochefort.

REPRÉSENTANTS pour produits alimentaires, très sér. référ. demand pour t. arrondts. Jaume, 5, r. du Coq, Marseille.

FUTAILLES TOUS GENRES, suis vendeur gros stocks. Gagnan, Tonnellerie, à Libourne.

J'ACHETE TOUT
MOBILIERS, etc., etc.
Ec. Georgon, 23, r. St-Sernin, Bx

FERS feuillards de balles tonnellerie. HENAULT, Libourne.

ACHAT A GROS PRIX
mobiliers modernes et anciens. Labarraque, 14, cours d'Albret.

J'ACHETE TOUT : meubles, vestiaires, linge, chaussures, bijoux, etc. A V. piano marque MASSEZ, 26, rue Roquelaure, 26.

Manufacture Corsets « LE FURET », 132-134, cours Victor-Hugo, Bordeaux, demande contremaîtresses sérieuses, énergiques, et connaissant le métier, pour diriger ateliers mécaniciennes et garnisseuses.

VINS GIRONDE
suis acheteur. Faire offres : ANDRES, 246, rue d'Ornano, Bx.

COFFRES-FORTS, bureau ministre, fauteuils à v. DAYRAUT, 45, cours de Cicé.

TONNELIER Importte maison de l'Ouest demande bon ouvrier tonnelier capable réparer demi-muids pour transport d'alcool, place stable, références exigées. Ecrire VOLSON, Agence Havas, Bordx.

BON LAVEUR D'AUTOS est demandé
105, rue Paulin, 105, à Bordeaux.

CHEVEUX. Achète cher coupés et peignures. L. Lahournère, r. Tombe-l'Oly, 35, Bx. S'ad. le jeudi

CLAUDINE A L'ÉCOLE
Par COLETTE et WILLY

Demandez partout
PARISIANA
(Le No 1 fr.) MAGAZINE LITTÉRAIRE ARTISTIQUE (Le No 1 fr.)
qui publie
UN GRAND ROMAN INÉDIT
LES PURES ET LES IMPURES
Par J.-H. ROSNY aîné.

LA T. S. F.
Correspondance entre lecteurs.
Contes, Nouvelles, Chroniques du cœur, etc.

Et, en Supplément, la pièce complète :
L'AMAZONE
Le célèbre drame d'HENRY BATAILLE

Votre souci de propreté vous fait une obligation de nettoyer parfaitement vos corsages, robes, soieries, lainages avec le
JALAPA
produit détacheur et conservateur des couleurs, nettoyant à chaud ou à froid tous vêtements ou étoffes. Vous trouvez le
JALAPA
dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie, Droguerie, Mercerie.

PNEUS AUTOS — MOTOS — VÉLOS
DUNLOP
BANDAGES PLEINS
DUNLOP
La plus grande Production de BANDAGES PLEINS en EUROPE
DUNLOP
Fondateur de l'Industrie du Pneumatique.
Succursale Régionale à BORDEAUX, 10, R. de Cursol. SIÈGE SOCIAL : 4, R. du Colonel-Moll, Paris.

LA TEINTURE IDÉALE
permet aux MÉNAGÈRES
de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.
VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.
Adresse : TEINTURE IDÉALE, 55, place de la République, LYON

Valeurs non cotées et difficilement négociables. — Pour VENDRE, ACHETER ou Renseignements, s'adresser au Bulletin des Valeurs non cotées, 7, Rue de Provence, Paris. Abonnement 4 Cfr. par an. — *Spécimen gratuit.*

COMMERÇANTS, VITICULTEURS, INDUSTRIELS !
qui désirez faire connaître vos produits dans la région de l'Ouest, vous n'avez pas, pour cela, de plus sûr intermédiaire que
l'"OUEST-ÉCLAIR"
le journal le plus répandu de la Bretagne, de la Normandie et du Maine.
RENNES - 38, rue du Pré-Botté - RENNES

BRABANTS "KIRPY"

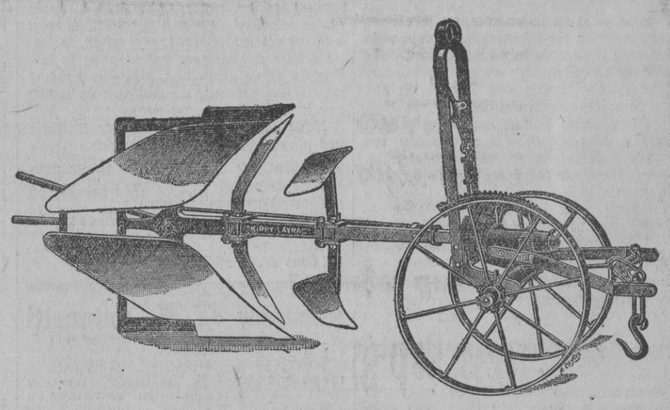

CONSTRUCTION DE TOUT PREMIER ORDRE
DEMANDER CATALOGUE N° 2 : ETABLISSEMENTS KIRPY, à LAYRAC (L.-G.)

Etude de Me L. MOLLENTHIEL, avoué licencié à Bordeaux, rue Vital-Carles, no 9.

VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 15 juillet 1919, à 1 h., Terrain à Bègles (près Bordx), rue de la Harpe. Cont., 5 ares 34. M. à p. 5,000 fr. Indivision Gimard. Me Dupuy, avoué colicit.

VENTE APRÈS DÉCÈS
à Gujan, le 6 juillet 1919, : Très belle salle à manger, salon, meuble breton, et quantité d'autres objets.
Me DENTRAYGUES, notaire.

VENTE PUBLIQUE
DE VINS DE CHAMPAGNE
par suite de réalisation de warrant.

Le mardi 8 juillet 1919, à quatorze heures, entrepôts Paillère, 84, quai Chartrons, vente aux enchères publiques d'environ 11,000 BOUTEILLES et 600 DEMIES vins de champagne, marques Eug. Clicquot, Victor Clicquot, Devaux, Red Star, Dufau. Ministère L. TERMES - DUBROCA, courtier assermenté.

Etude de Me Edmond GAUSSEL, notaire à Bordeaux, 50, cours Georges-Clemenceau, 50.

ADJUDICATION après décès, le 6 août 1919, à 13 h., chambre des notaires, 6, rue Mably, Bdx :
1o Maison à Bordeaux, 22, rue des Frères-Bonie, Rev. 3,300 fr. M. à p., 20,000 fr.; 2o Maison à Bordeaux, 1, quai de la Grave, et rue des Faures. Rev. 2,750 fr. M. à p. 20,000 fr. P. t. renseignements s'adresser Me Gaussel, notaire.

Etude de Me GOUAIS-LANOS, avoué à Bordx, 22, r. Margaux.

VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 15 juillet 1919, à 13 h., corps d'immeubles à Bordeaux, 17, rue Buhan. Locat. 3,226 fr. M. à p., 20,000 fr. On visite les lundis, mercredis, vendredis, de 15 heures à 17 heures.

Vente publique judiciaire
Vendredi 4 juillet 1919, à dix heures un quart, à la gare de l'Etat, rive droite, rue Letellier, il sera vendu aux enchères publiques, par ministère de M. Pierre GROSSARD, courtier assermenté, et pour compte de qui il appartiendra :
UN WAGON PAILLE
ayant pesé au départ 3,790 k.
Renseignements et dispositifs chez le courtier venduer, à la Bourse, no 10.

Vente publique judiciaire
(Ordonnance du 25 juin 1919).

Le vendredi 4 juillet 1919, à 10 heures du matin, il sera vendu publiquement, pour compte de qui il appartiendra, par le ministère de M. Geo. GUFFLET, courtier assermenté, à la gare de l'Etat (rue Letellier) :
UN WAGON LUZERNE
(5,100 kilos).
S'adresser au courtier vendeur, 4, place Gabriel.

HOURTIN VENTE de pins communaux incendiés. Le dimanche 6 juillet 1919, à 11 heures du matin, il sera procédé, à la mairie de Hourtin, à la vente en 9 lots, par voie d'adjudication publique sur soumissions timbrées et cachetées, de 21,430 PINS incendiés situés à Lizau et Vignolles.

Les arbres vendus n'ont pas une grosseur moindre de 70 c/m.

Le cahier des charges est déposé à la mairie de Hourtin, à la disposition des intéressés.

A VENDRE maison de campag. proche Périgueux, 10 p., communs, 15,000m environ, prairies avec beaux arbres, dont 1,600 enclos haies; terrasse avec vue superbe. Dem. photos. Prix 30,000f. S'adr. BARTHE, Chantemerle, à Périgueux (Dordogne).

ADJUDICATION
31 juillet, étude BREZZI, notaire à Pessac, domaine dit château La Côte - Haut-Brion, à Pessac, ch. Peybouquey, près tram et gare La Médoquine, maison d'habitation et d'exploitation, jardin, vignoble, 3 hectares. Mise à prix : 45,000 francs.

A VENDRE CHALAND BÉTON ARMÉ neuf, 150 tonnes, admis à circuler sur canal du Midi, visible ou Point-du-Jour, à Bordeaux, livrable tout de suite. — S'adresser : LAGELOUZE et Cie, 65, r. Denfert-Rochereau, 65, à TOULOUSE.

ADJUDICATION 9 juillet, étude BREZZI, notaire à Pessac :
MAISON ET JARDIN
à La Donne-Pessac
Mise à prix : 600 fr. chaque lot

A VENDRE en totalité ou par parcelles terrains d'agrément et de rapport, à Ste-Germaine, en face du Stade bordelais. Facilités de paiement. — S'adresser à Me ADENIS, notaire, 102, rue Sainte-Catherine, Bdx.

A VENDRE de suite, grand établissement de bains de Royan-Pontaillac. Cabines réservées dans l'enceinte, avec matériel pour fabrication de gaufres. S'adresser : Agence Rançon, Royan-Pontaillac

A V. voiturette 4 cylindres, 3 vit., m. arr., 31, route Saint-Médard, Caudéran.

A VENDRE deux grands tableaux peinture 2m50×1m90. DEYSSON, Bassens (Gironde).

A vendre bascule une tonne. Falvan. 264, rue Ste-Catherine

A VENDRE cause départ, près bd George-V, très bel immeuble 1er étage, 11 p., 2 gr. jardins, 761m. Pr renseignements, s'er Alexis Martin, 30, r. de Pessac.

D'occ. on achèterait couverture lit fourrure. Ecr. offres : ADER, Agence Havas, Bordeaux.

A VENDRE maison, jardin. Ecr. RABOT, 44, r. Traversière, Bx

A V. mais. r. Benauge, 1er étage 8 p., jardin, cour et chais. Prix 15,000 fr. Facil. paiement, cond. ANDRE, 5, rue Belleyme, Bordx.

A VENDRE terrain pour industrie ou propriété d'agrément dix minutes boulevard. Ecrire : DULIR, Agence Havas, Bordeaux

A VENDRE torpédo Clément-Bayard 1916, 8-10 HP, 2 places, roues métalliques, état de neuf. — S'abstenir d'écrire, visiter. — Téléphone 16, LAPORTE, à Chatelaillon.

A VENDRE BICYCLETTE St-Etienne, roue libre. S'ad. hôt. Métropole, 8 à 9 h. mat.

A V. fourgon épicerie ou rouennerie, au bureau de tabac, à Sainte Eulalie (Gironde).

A V. camionnette Renault 1,000 kilos, bon état, 9,000 fr 8 HP. Tastet, 83, r. Traversière.

BAR à vendre, cause décès, recette 200 fr. p. jour. Prix 15,000 francs. Rien des agences. — Mme vve BENQUE, 77, cours d'Albret.

A VENDRE petit attelage; 56, rue de Marseille, 56, Bordx.

1er AVIS M. Forse a vendu son comestible, 126 c. de Verdun, Bx, à M. Brune. Dom. élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

1er AVIS M. Pouget a vendu s. épicerie, 29, r. Bouffard, Bx, à M. Naudin. Dom. élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

1er AVIS Mme veuve Guittard a vendu s. bar, cours Portal, 75, Bx, à M. D... Dom. élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

A V. pr. gr. poste, maison 2 ét., magas., bx rapport : 30,000.
A V. pr. c. Aquitaine, maison 4 p. et alcôve, libre : 5,500.
BAR à céd. centre, 9 ch. meubl., enc., grd passage : 35,000.
BAR Rest. meublé, gare Midi. Bén. nets 1,500 p. m. : 18,000
HOTEL meublé, salon coiffure, boucherie, boulangeries et divers à céder dans Bdx et autres villes. S'adresser Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

FABRICATION DE tous Systèmes de **DENTIERS** en 3 h. Travail irréprochable Adaptation parfaite
Prix modérés **RÉPARATIONS** EXTRACTIONS SANS DOULEUR
CLINIQUE DENTAIRE MODERNE 14 bis, p. des Gds-Hommes BORDEAUX
Un Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté est attaché à la Clinique
MÊME DIRECTION QU'AVANT GUERRE

Un Livre indispensable — **PETIT DICTIONNAIRE ORTHOGRAPHIQUE DE POCHE** — Cent vingt-cinquième mille
Indispensable à tous
pour écrire sur toutes choses
Ce petit volume, très élégamment présenté dans une reliure solide et pratique, ne pèse que 95 grammes. — Ce Dictionnaire est **orthographique,** mais contient toutes les indications concernant la grammaire, ainsi que les règles essentielles d'accord ; tous les mots, même les plus nouveaux, y sont également classés.
En le consultant, on ne doit plus commettre une faute d'orthographe.
Jamais Dictionnaire **orthographique aussi complet** *n'a été présenté au public sous une forme* **aussi élégante et pratique,** *et pour un prix* **aussi minime.**
En vente partout, et notamment dans les magasins et dépôts de la Petite Gironde, au prix de 2 fr. 50 net.
Envoi *franco* et recommandé contre mandat-poste de 2 fr. 60 adressé au Directeur de la Petite Gironde, 8, rue de Cheverus, à Bordeaux.

FRET pour ROCHEFORT-LA PALLICE-LA ROCHELLE
VAPEUR EN CHARGE : 150 TONNES DISPONIBLES
S'adresser SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS PAR EAU DU MIDI, 13, quai de la Monnaie. — Téléphone 28.54.

ENTREPRISE SIMON CARVES
demande, pour démonter usine à Bergerac, Chef d'équipe, Jeune Dessinateur, Levageurs, Charpentier col. bois et fer, Terrassiers, Manœuvres, etc.
Ecrire Boite postale n° 4, en indiquant références et prétentions au Directeur, qui convoquera.

Tous ceux qui voyagent en Chemin de fer, tous ceux qui ont à soutenir un procès pour accident, retard, perte ou vol de colis dont la responsabilité peut incomber à une Cie de Chemins de fer doivent lire
Ce que doit savoir
le Voyageur en Chemin de Fer
Par Gustave RIGAUD
Un fort volume in-8° de 250 pages. Prix : 10 fr.; par poste, 10 fr. 25
EN VENTE :
A PARIS, *Édition française illustrée*, rue de Provence, 30.
A BORDEAUX, Messageries des Journaux, rue du Cancera, 47; MM. FERET, rue de Grassi, 9; MOLLAT, Galerie-Bordelaise; MICHEL, Intendance, 38; CISNEROS, rue Dauphine, 4; BORY, cours Pasteur, 10; et Salles des dépêches de la *Petite Gironde*.

DIVORCES Enquêtes en tous pays. Ag. DE VERTURY, Ex-Fonctionnaire de la Sûreté et Docteur en Droit, Dr (Consultations gratuites) Bureaux : 24, r. Rohan Bdx

AUTOMOBILISTES !!!
FAITES RÉPARER VOS VOITURES GARAGE PASTEUR
73 cours Pasteur, 73 et 28, place de la Victoire 28 BORDEAUX
VENTES - ACHATS - ÉCHANGES | Téléphone 43-83

Maladies de la Femme
La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY.**
De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent. La
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage.
Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches. Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.
La **Jouvence de l'Abbé Soury,** toutes pharmacies : 5 fr. le flacon; 5 fr. 60 franco gare. Les 4 flacons 20 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.
Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.
Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER
(Notice contenant renseignements gratis)

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire, 7

VENTE AUX ENCHÈRES
Jeudi et vendredi 3 et 4 juillet, à 13 heures, il sera vendu :
Chambres de milieu diverses, salle à manger, salon, lits, armoires, glaces, bureau américain, coffre-fort d'Affner, lavabo, baignoire, chauffe-bain à bois et gaz, **fusil hammerless,** bicyclettes, équerre d'arpenteur, **jumelle périscopique,** literie, vaisselle, verroterie, argenterie, linge, etc.
Me MAXILIEN commissaire-priseur. 40, cours de l'Intendance, Bdx.

VENTE AUX ENCHÈRES
par le ministère de
Me A. BARINCOU commissaire-priseur, à Bx, 76, c. Georges-Clemenceau.

Le jeudi 3 juillet 1919, à 1 heure après-midi, Hôtel des Ventes, 7, rue Voltaire,
Il sera vendu :
Lits avec couches, salles à manger noyer, tables, chaises, fauteuils, chaise longue, garnitures de cheminée et de foyer, glaces, tableaux, gravures, tentures, linge de ménage, vaisselle, verroterie, volumes et ouvrages divers, un piano droit de Bord, garde-robes.
1 fusil hammerless cal. 12.
2 bicyclettes d'homme Peugeot et B. S. A. Bijoux, etc.
Au comptant, 10 %.
EXPOSITION MERCREDI

A VENDRE Maison à Bordx-Saint-Augustin, 184, chemin Dupuch, comp. : rez-de-chaussée, 5 pièces, 1er étage, véranda, cave, écurie, rem., eau, gaz, électr., cour, jardin d'agrément et potager, orangerie, sup. app. de 1 hectare. S'adresser à Me PUYO, notaire à Bordeaux.

A VENDRE
un grand pressoir et une selle de luxe complète. Ecrire FABIAT, Agence Havas, Bordeaux.

A SOLDER articles BRODERIE dessinés, toile ancienne et blanche, modèles assortis. S'ad. Cazaux, 102, av. Thiers, Bordx

A VENDRE cheval alezan 1m60, un peu de gros, 5 ans; voiture anglaise et harnais. — BARADAT, à Montussan.

A VENDRE MOTO M. Rochet 5 HP, 2 cyl., débrayage et chaîne, avec magnéto Bosch, en très bon état de marche. S'adr. Destaing, 12, r. du Hautoir, Bdx.

A VENDRE Camion LATIL bon état de marche, avec pièces rechange import. Le tout, 18,000 fr. S'adresser, ROUVE Chaillevette (Charente-Infér.).

A VENDRE CAMIONNETTE 1,500 kilos, Motobloc 16 HP. S'ad. 133, r. St-Médard, Caudéran

A V. Forte charrette 5 barriques, tombereau, plusieurs voitures, 15, rue du Cloître, Bx.

A V. AUTO TORPEDO 4 places, 16 HP. — Prix 8,000 francs. ARLIX, 7, impasse Michel, Bx.

ON DEMANDE menuisiers, scieurs ruban et circulaires et dégauchisseurs, 60, avenue de Boutaut, Bx.

ON DEMANDE des garçons de magasin
Au Grand bon Marché
21, rue Sainte-Catherine. Inutile de se présenter sans de très bonnes références.

DEMANDE bonne tout faire sérieuse, b. réf., 72, r. St-Rémi

ON DEM. jeune fille sténo-dactylo au courant travail bureau. Ec. AIROL, Ag. Havas, Bx.

ON DEM. une sténo-dactylo 25 ans, bne instruction. Ec. prétentions, réf., Adas, Havas, Bx.

ON DEMANDE première femme de chambre connaissant bien couture et repassage. Sérieuses références exigées. Se présenter de 10 heures à midi : 48, rue de Marseille, 48, Bordx.

ON DEM. chauffeur expérimenté auto maison bourgeoise. Ec. ADOU, Agence Havas, Bdx.

ON embauche charpentiers, cimentiers, ferrailleurs, manœuvres, Entreprise Pelot, Bassens, fin des docks américains.

ON DEMANDE aux MINES DE LALUQUE, à Laluque (Landes : 1 contremaître ajusteur mécanicien muni de très bonnes références; 1 bon menuisier; 10 maçons; 50 manœuvres terrassiers à 9 fr. par jour. Cité ouvrière. Vivres à bon marché. Journée de huit heures.

ON DEMANDE toupilleur très capable pour pointage et direction des métiers à bois; 184, cours de l'Yser, 184, Bordx.

ON DEMANDE ouvriers maçons, moellonneurs, terrassiers et bons mineurs. Entreprise J. Darrigrand, Capvern (Hautes-Pyr.).

ON DEM. Ouvrier et petit ouvr. peintre en voit. 115, r. d'Arès.

ON DEMANDE pr maison vins et spiritueux directeur commercial et expérimté. Bons appointem. Référ. 1er ordre demandées. Ecr. Glori, Havas Bdx.

ON DEMANDE employé pour courses et machine à écrire. S'adr. Chester, 2, r. Orléans.

ON dés. Chartreuse 4 ou 2 plac. ds caveau. Ec. Lozard, Havas Bx

ON DEMANDE un aide-comptable, bonnes références exigées. Ecr. Glori, Ag. Havas Bdx.

DEMANDE cuisinière d'occasion. Ecr. Jolivet, 104, r. du Grand-Maurian, 104, Bordeaux.

ON DEMANDE mécanicien et laveur. AUTOMOBILES BERLIET, 92, bd Président-Wilson.

WAGONS
Louerai ou achèterai plates-formes circulant sur grands réseaux. — Ecrire : ADAM, Agence Havas, Bordeaux.

Alcool solidifié REP
REMPLACE LE GAZ
EN VENTE PARTOUT
Siège social : 36, r. du Rocher, Bx

MASSEUSE ou élève diplômée mdée. Ec. ABEL, Ag. Havas, Bx

BONNE AFFAIRE
Dans canton Gironde, sur fleuve, sur gr. ligne, à 100 m. gare, on vend. imp. corps de bât. à usage hôtel-rest. et dépend. Vieille renommée, jard. agr., plus 3,000m terrain, vigne en rap., le tout pouv. servir à toute industrie. Ec. ADEST, Agence Havas, Bdx

SON BOIS à vendre. S'adresser 105, rue Saint-Genès, Bordx.

FERME de 20 à 30 h. dée envir. Bègles. Ec. Abra, Havas, Bdx.

CONSOMMATEURS ! Vente directe 100f la caisse 12 bout. excel. Porto d'origine 200, 1re marque. Benoit, 245, r. Naujac, Bdx

CHASSIS Panhard 1917 p. camion 1,500 k., 12/15 HP, état neuf, à enlever, 15,000 fr. — BENOIT, 245, rue Naujac, 245, Bdx.

Anglaise dde emploi gouv. dans famille. Ec. Alsin, Havas, Bx.

SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, boulevard Delessert, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45.
VENTE N° 5 A BORDEAUX
DE 71 CAMIONS, (DONT 1 PIERCE ARROW), 5 TRACTEURS, 35 CAMIONNETTES, 18 TOURISTES (DONT 5 FORD), 20 CHASSIS FORD
EXPOSITION permanente au **CHAMP DE MANŒUVRES** de : **LUCHEY-HALE** (communication tramway de Pessac, descendre aux Echoppes, suivre les flèches) du 30 juin au 10 juillet 1919, de 9 heures à midi et de 13 h. 30 à 16 h. 30.
ADJUDICATION le **10 juillet 1919,** à 13 h. 30, **SALLE DE L'ATHENEE MUNICIPAL** (rue des Trois-Conils), sur soumissions cachetées, timbrées à 1 franc, chaque véhicule constituant un lot.
RENSEIGNEMENTS : Au Parc de Vente ou 70, avenue de la Bourdonnais, à **PARIS.**
Téléphone : **Saxe 76.57.**

SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, boulevard Delessert, Paris (XVIe). — Téléphone : Passy 96-45
VENTES PAR ADJUDICATION
de : Ferrailles, Vieilles Fontes et Déchets Métalliques
TROIS VENTES auront lieu à LYON et TROIS à TOULOUSE
La liste des lots et l'Instruction sur les conditions de cession peuvent être consultées dès maintenant aux INSPECTIONS DES FORGES DE LYON et de TOULOUSE. Les soumissions cachetées adressées à M. le COLONEL INSPECTEUR DES FORGES DE LYON, 51, cours de la Liberté, à LYON, avant les 6, 14 et 22 juillet, et à M. le chef d'Escadron, INSPECTEUR DES FORGES DE TOULOUSE, 25, rue de Metz, avant les 12, 18 et 25 juillet, seront ouvertes en séance publique à l'INSPECTION DES FORGES DE LYON les 8, 16 et 24 juillet, à 10 heures, et à l'Inspection des FORGES DE TOULOUSE les 15, 21 et 28 juillet, à 10 heures.

Société d'Eclairage Electrique
DE BORDEAUX ET DU MIDI
Anonyme au capital de 1 million 500,000f
Siège social transféré
33, rue du